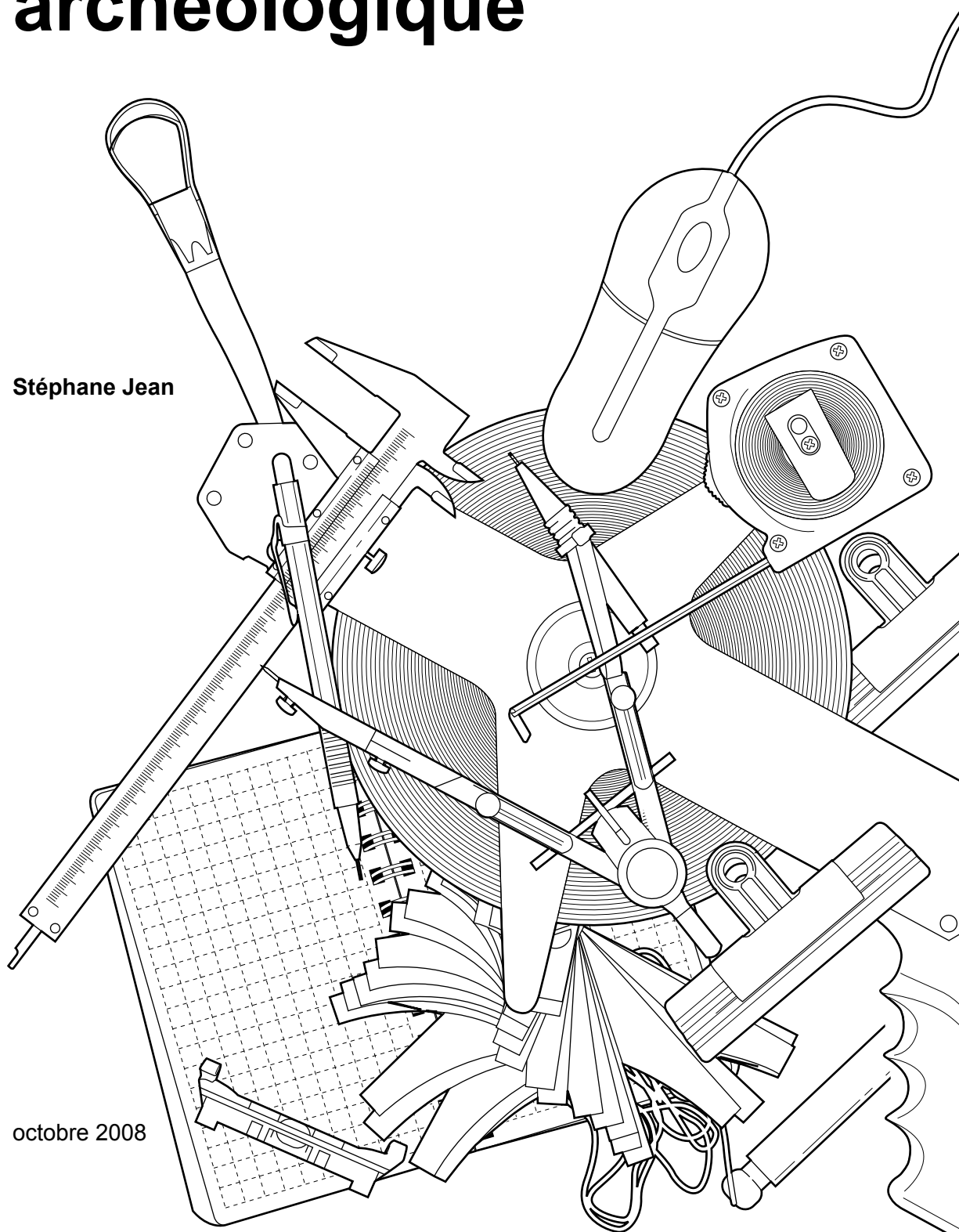


Le dessin archéologique

octobre 2008



Sommaire

I - Le relevé de terrain : principes.

- | | | |
|----|----|---|
| 7 | 1. | Que dessine-t-on sur un chantier de fouilles? |
| 8 | 2. | Pourquoi dessine-t-on? |
| 11 | 3. | Le relevé, exact dans ses dimensions. |
| 13 | 4. | Le relevé, orienté géographiquement. |
| 17 | 5. | Le relevé est renseigné. |
| 17 | 6. | Un dessin normalisé? |

II. Techniques de relevé

- | | | |
|----|----|---|
| 22 | 1. | Le relevé de coupe. |
| 23 | 2. | Le relevé en plan d'une structure simple. |
| 23 | 3. | Le relevé au cadre ou "à la grille". |
| 25 | 4. | Le relevé par triangulation. |
| 29 | 5. | Le relevé à partir de photos redressées. |

III. Le dessin en phase d'étude (post-fouille)

- | | | |
|----|----|---|
| 34 | 1. | La collecte de la documentation et la vectorisation des minutes de fouille. |
| 34 | 2. | L'assemblage des minutes sur le plan vectorisé. |
| 36 | 3. | La codification graphique des illustrations. |
| 37 | 4. | Le montage du Rapport Final d'Opération. |
| 39 | 5. | Les documents cartographiques. |
| 42 | 6. | Les illustrations en phase de publication. |

IV. Techniques de relevé de céramique

- | | | |
|----|----|-----------------------|
| 48 | 1. | Conventions générales |
| 49 | 2. | Techniques de relevé |

- | | | |
|----|--|---------------|
| 52 | | Bibliographie |
|----|--|---------------|

I. Le relevé de terrain : principes.



1. Que dessine-t-on sur un chantier de fouilles?

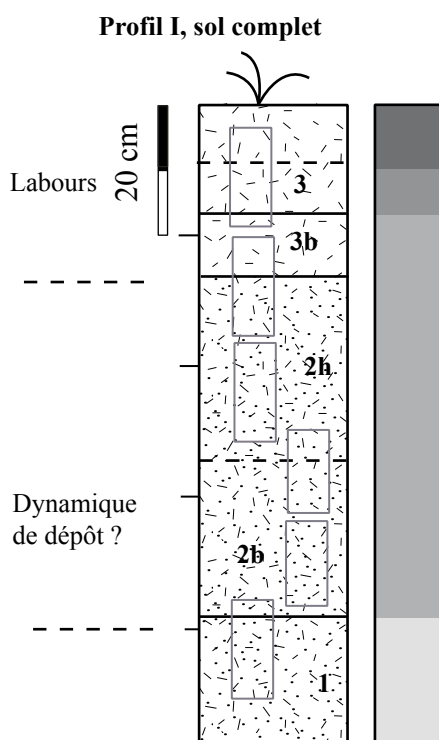
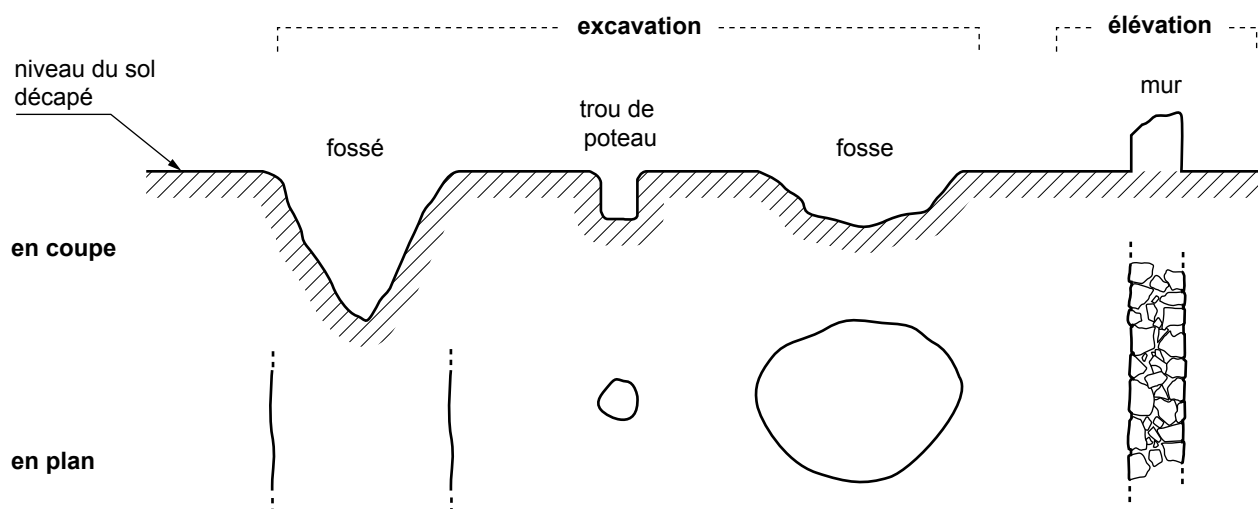
Toutes les traces d'occupation humaine sont susceptibles d'être dessinées : on leur donne le terme générique de faits ou structures archéologiques.

Il peut s'agir de structures excavées qui témoignent de la présence de constructions (empreintes de poteaux, tranchées de fondation de murs), de l'organisation du paysage (fossés parcellaires délimitant une exploitation agricole ou un enclos de pacage), de la vie quotidienne (fosses dépotoirs, puits...) ou encore de pratiques funéraires (incinérations, tombes...).

On parle de structures en élévation principalement pour les maçonneries conservées sur, au moins, quelques assises.

La liste est évidemment loin d'être exhaustive...

quelques structures et leurs figurés.



Des informations concernant la sédimentologie des sites fouillés peuvent également apparaître sous forme de coupes stratigraphiques (aussi appelés "logs"). Situées à différents endroits du site, elles restituent, de façon schématique, la succession des couches pédologiques et géologiques sur une partie ou la totalité de l'emprise de la fouille.

3 brun, limoneux, présence de gravillons, quelques graviers, structure massive, microporosité, quelques racines, nombreuses racines au sommet

3b brun clair, induré

2 brun-jaune, limono-sableux, quelques graviers, structure massive localement micropolyédrique, quelques charbons de bois, quelques radicelles

Base avec pierres et cailloux moins fréquents

Transition 2h/2b : distribution subhorizontale de pierres et cailloux

1 jaune-brun, limono-sableux, petit fragment de roche friable, structure massive, microporosité faible, peu de radicelles

exemple de log. (ill. C. Vissac - INRAP)

2. Pourquoi dessine-t-on?

La documentation graphique participe de la notion d'**enregistrement** : c'est à dire la collecte des informations observées pendant la fouille.

Elle est associée à l'enregistrement photographique et écrit. Les clichés photographiques donnent des informations brutes sur l'état d'une structure ou d'un secteur à un moment donné de la fouille. Des renseignements peuvent être présents sur la photo: une flèche nord donnant l'orientation de la prise de vue, une règle ou un jalon pour l'échelle et des informations concernant l'identification des vestiges reportées sur une tablette. Même si le choix du cadrage (large, serré...) constitue déjà un choix de ce que l'on veut montrer, il ne s'agit pourtant que de données indicatives et non interprétées dans le cas de prises de vue classiques. On verra plus loin que l'utilisation de clichés verticaux ou horizontaux "redressés" se rapproche du dessin archéologique puisqu'elle supprime les déformations de perspective liées aux prises de vue obliques et permet ainsi d'obtenir une image respectant les proportions réelles (voir p. 29).



foyer gallo-romain. (Cl. G. Le Cloirec - INRAP)

L'enregistrement écrit d'une structure ou d'un fait regroupe les informations concernant ses dimensions, sa nature supposée (trou de poteau, fosse...), sa composition (nature des sédiments, des matériaux, disposition des couches...) et son identification (numéros de fait, de secteur, d'unités stratigraphiques...).

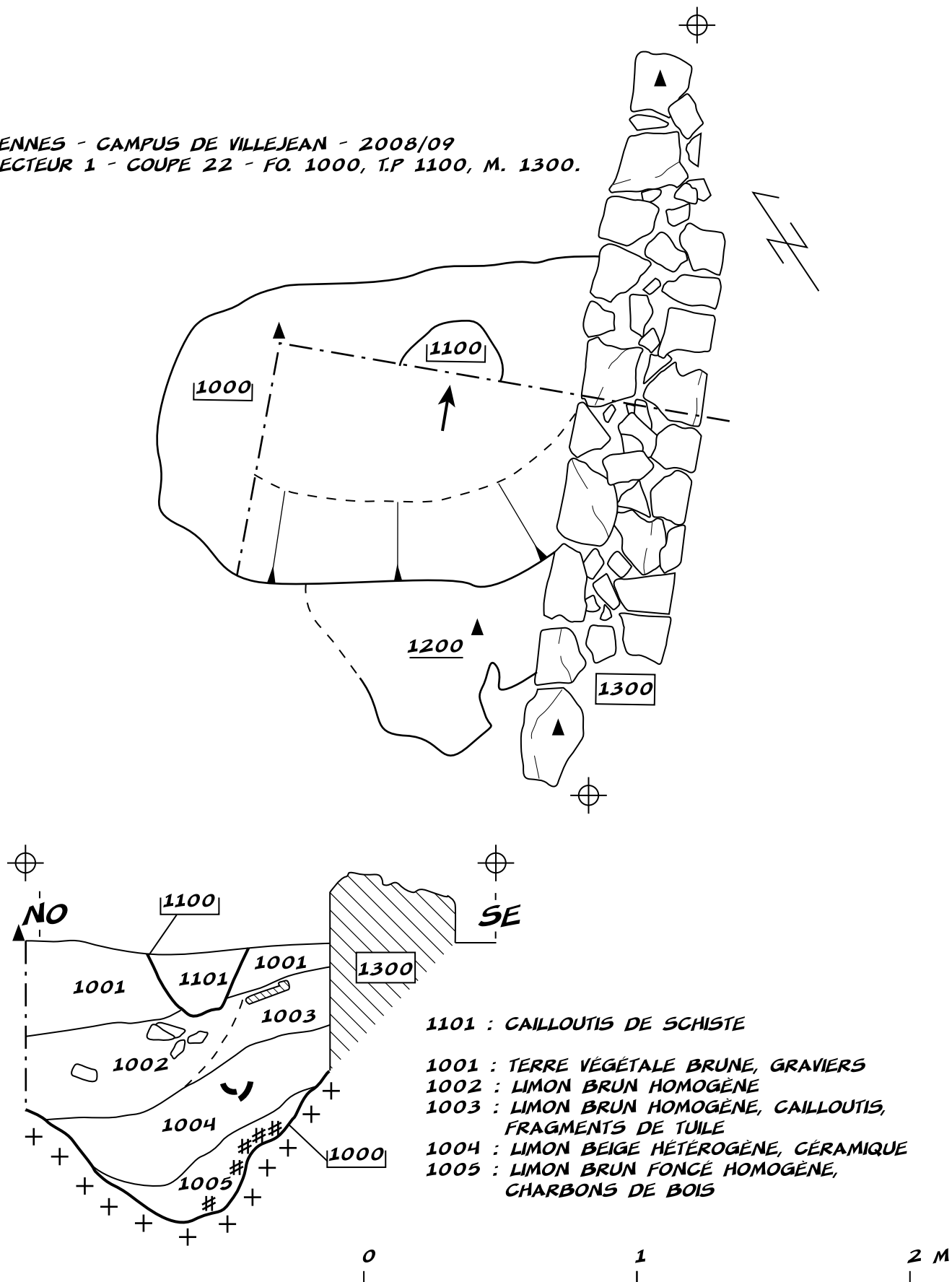
Le dessin propose de mêler ces deux visions de l'enregistrement : l'aspect visuel de la photo et les éléments informatifs et interprétatifs de l'enregistrement écrit. On parle ici de **relevé archéologique** dessiné sur un document appelé **minute**, terme emprunté au lexique juridique et qui désigne l'original d'un document. Qu'il soit en plan (horizontal) ou en coupe (vertical), il répond à des exigences précises

Par opposition au croquis, il est **exact dans ses dimensions** à l'échelle choisie. Il est **localisé géographiquement** (par une flèche nord sur un plan, des orientations aux extrémités d'une coupe, des repères graphiques permettant l'insertion dans un plan général).

Il est également **renseigné** : des indications provenant de l'enregistrement écrit sont reportées sur le relevé (le nom du site, les numéros d'identification des structures relevées, les descriptions des unités stratigraphiques...).

Un exemple de ce qui peut être figuré sur une minute de terrain : le relevé en plan d'une fosse accolée à un tronçon de mur ainsi que les informations liées au site et aux structures décrites.

RENNES - CAMPUS DE VILLEJEAN - 2008/09
SECTEUR 1 - COUPE 22 - FO. 1000, T.P 1100, M. 1300.



symboles concernant l'enregistrement des structures

1004

numéro d'unité stratigraphique.

1000

numéro de creusement de structure.

1200

numéro de niveau de sol ou de circulation.

1300

numéro de mur ou de structure maçonnée.

symboles concernant les tracés

· - - - -

limite incertaine en plan ou entre unités stratigraphiques.

————

limite de creusement d'une structure sur une coupe (trait fort).

- - - -

limite de coupe (tireté trait-point).

symboles concernant la topographie



emplacement d'un point levé en altitude.



point localisant l'axe ayant servi de repère lors du relevé (origine et extrémité). Sur une coupe, ils figurent également l'axe de référence horizontal. Ce sont ces points qui doivent être levés pour caler la coupe et le plan sur le plan général.



“barbelure” matérialisant le pendage (le triangle est situé en haut de pente et s'effile vers le creux de la structure).

· - - - -

associé aux barbelures, le tireté marque le fond d'une structure excavée.



flèche nord associée au plan.

NO

orientations des extrémités de la coupe.

symboles concernant la nature des vestiges (1)



maçonnerie en coupe (hachuré large).



pierre, bloc (fond blanc).



terre cuite, brique, tuile (hachuré serré).



tesson de céramique (fond noir).



charbon de bois.



encaissant du creusement (ici, symbole du granite).

(1) : En raison de leur diversité, les symboles et les trames concernant la nature des vestiges varient : il est donc indispensable de légender sur chaque minute.

3. Le relevé, exact dans ses dimensions

Avant de commencer à dessiner, une question se pose : la structure que l'on s'apprête à relever est-elle comprise et interprétée? En cas de doute, il s'avère utile de d'échanger avec ses collègues pour que les relevés d'un même site soient cohérents.

Ce questionnement a une autre incidence : que veut-on montrer et de quel degré de détail a-t-on besoin pour le faire? C'est ici qu'intervient la **notion d'échelle**.

Il s'agit du rapport de dimensions ou de distances entre la taille réelle et celle représentée sur le document graphique. Il est exprimé en centimètres.

L'échelle numérique est figurée sous forme de fraction : 1/10e par exemple. Le premier chiffre correspond à la mesure sur le document (1 cm), le second à la mesure réelle. Dans ce cas, 1 cm sur le papier équivaut à 10 cm sur le terrain. De même, dans le cas d'une échelle 2/1, l'objet sera dessiné au double de sa taille réelle.

On appelle "grandes échelles" celles dont le facteur se rapproche de 1/1 : les plus communes sont 1/10e et 1/20e. Elles sont utilisées pour les plans de détail et les coupes. L'échelle 1/50e convient aux plans de secteur (elle couvre 40 m² sur un format A3). Les échelles supérieures au 1/50e sont rarement utilisées dans les relevés de terrain : la topographie prend alors le relais pour réaliser des plans à plus petite échelle (1/200e, 1/500e...).

Sur la minute, on se sert d'une échelle graphique : une ligne divisée, à la façon d'une règle, en intervalles réguliers représentant des distances exprimées en mètres. Cette information est nécessaire car les documents sont susceptibles d'être agrandis ou réduits. L'échelle graphique subira elle aussi ces transformations, ce qui ne sera évidemment pas le cas d'une échelle numérique.

1/10e (10 cm = 100 cm)



1/20e (5 cm = 100 cm)



1/50e (4 cm = 200 cm)



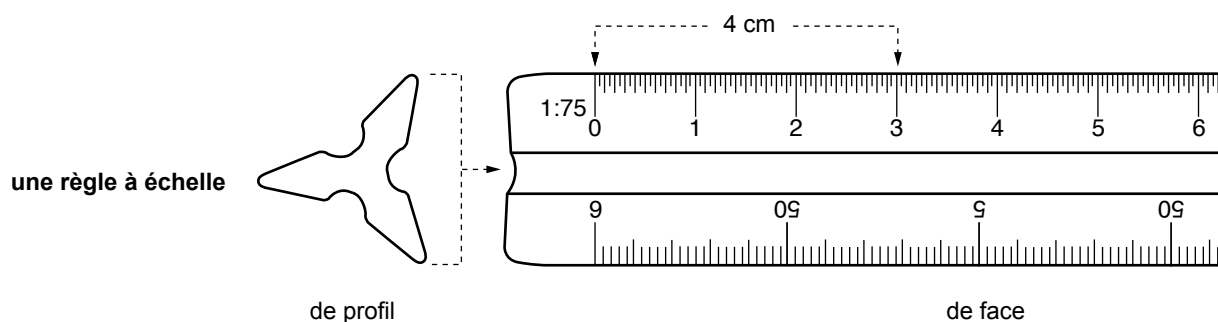
Ci-contre, quelques exemples d'échelles graphiques

Les cotes des échelles ci-dessus, multiples de 1, 2 et 5, peuvent être reportées grâce à une simple règle graduée. Cependant, il arrive que l'on ait besoin d'échelles un peu moins rondes (par exemple, si l'on veut représenter la totalité de la surface d'une zone fouillée sur un format de document précis).

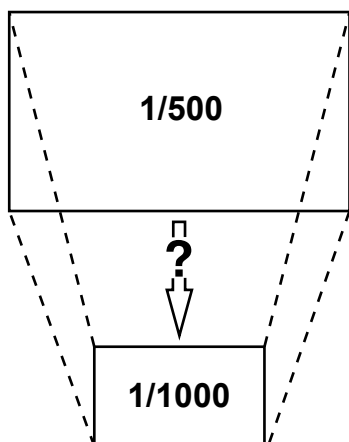
L'utilisation d'une règle à échelles (aussi appelée "kutch") peut alors s'avérer indispensable : elle offre des graduations qui permettent le report direct d'échelles difficiles à manipuler (1/25e, 1/30e, 1/40e, 1/75e).

La cote lue sur la règle ci-dessous correspond à la distance réelle sur le terrain (ici, 3 m). Elle mesure 4 cm sur le document ((3/4)x100=75, donc du 1/75e).

Sur la vue de profil, on voit que la règle compte six échelles différentes (trois faces gravées de deux graduations inversées).



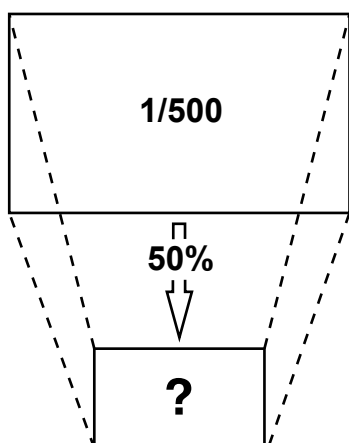
Formules de calcul d'échelle



Déterminer le taux d'agrandissement ou de réduction :

diviser l'échelle de départ par l'échelle à atteindre et multiplier par 100.

Par exemple, pour passer du 1/500e au 1/1000 : $(500/1000) \times 100 = 50$. Le taux de réduction est 50%.



Déterminer l'échelle d'arrivée à partir de l'échelle de départ et du taux de réduction ou d'agrandissement :

diviser l'échelle de départ par le taux d'agrandissement ou de réduction et multiplier par 100.

Par exemple, pour un document au 1/50e réduit de 33% : $(50/33) \times 100 = 1/151,51$. (on note que l'échelle obtenue après cette réduction au tiers n'est pas ronde. Il faut donc, pour ce type de document, appliquer une nouvelle modification.

Si l'on veut rester près de la taille du document au 1/151,51, on applique la première formule : dans ce cas, $(151,51/150) \times 100 = 101$. Le taux d'agrandissement pour passer du document au 1/151,51e à un document au 1/150e est donc de 101%).



Déterminer l'échelle d'un plan à partir de l'échelle graphique :

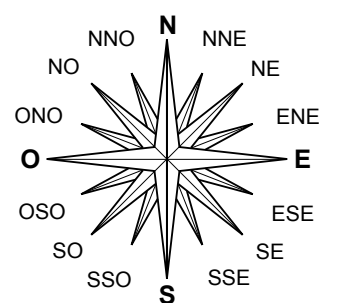
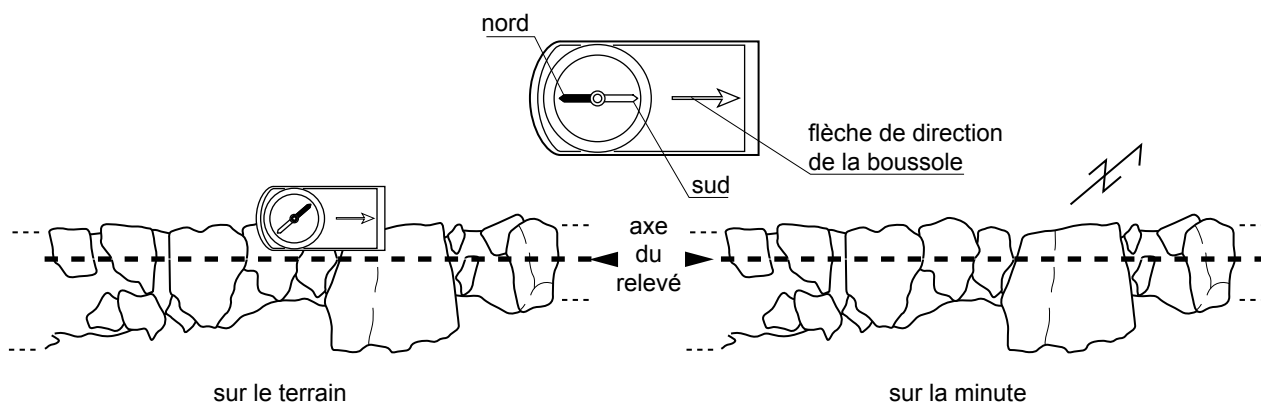
diviser la distance de l'échelle (en mètres) par la longueur de l'échelle (en centimètres) et multiplier par 100.

L'échelle graphique ci-contre représente 1 m (sur le terrain) par une longueur de 4 cm (sur la minute) : $(1/4) \times 100 = 25$. L'échelle graphique est au 1/25e.

4. Le relevé, orienté géographiquement

Dans un plan.

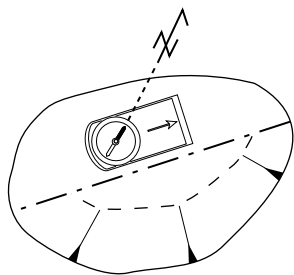
Sur un relevé en plan, l'orientation est figurée par une flèche nord. Elle n'est qu'indicative car l'orientation définitive des vestiges dessinés est liée au calage topographique. Elle est cependant utile lors du positionnement et de l'assemblage des relevés. L'utilisation d'une boussole associée à l'axe de relevé est sans doute la méthode la plus fiable.



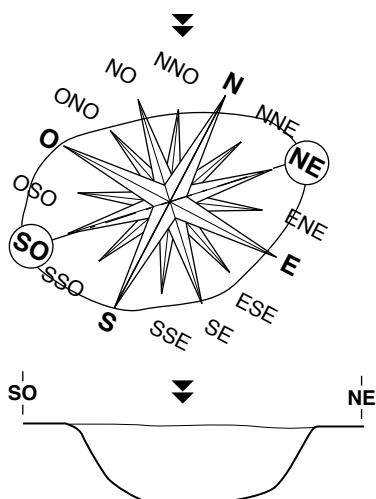
rose des vents à seize branches

Sur une coupe.

Une coupe est localisée à ses extrémités en fonction des points cardinaux. On utilise, pour se repérer, une rose des vents à seize branches. La boussole est ici indispensable...



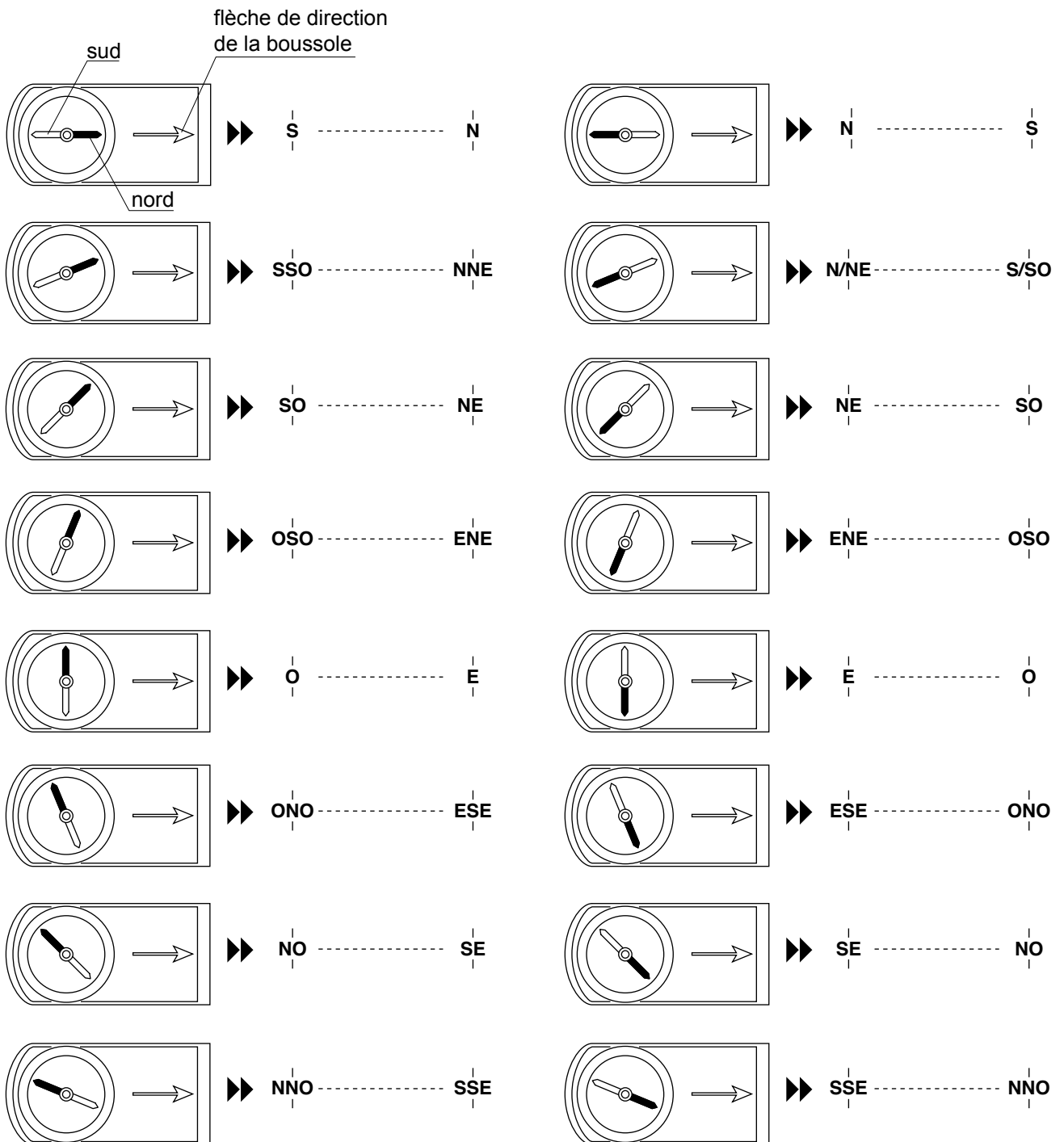
La boussole est positionnée parallèlement au trait de coupe et orientée vers la droite.



Les orientations des extrémités de la coupe sont connues grâce au positionnement du nord.

Elles sont reportées sur la minute.

Les seize orientations d'une coupe
(boussole orientée vers la droite et parallèle au trait de coupe).



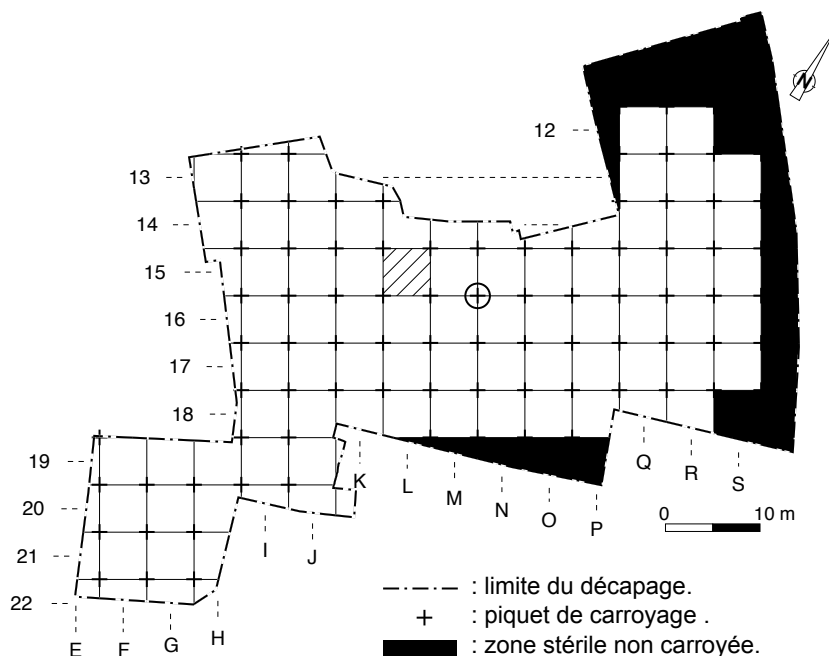
Le positionnement du relevé dans le plan d'ensemble.

Positionnement à partir d'un levé topographique "libre" (on peut lever, grâce au distancemètre, n'importe quel point sur la surface du décapage).

Sans repères graphiques figurant sur la minute, il est impossible de localiser un relevé dans un plan général. Ces repères sont symbolisés, sur la minute, sous forme de croix cerclée (voir exemple minute de fouille, p. 9). Ils localisent l'endroit pointé par l'archéologue lors des levés topographiques. Les extrémités des coupes réalisées dans les structures sont souvent choisies comme points de calage mais il est possible de sélectionner n'importe quel point caractéristique. Deux règles simples : les points figurant sur la minute et ceux matérialisés sur le terrain (donc levés) sont bien les mêmes et les structures dessinées et levées sont identifiées par le même numéro : le travail de collaboration avec le topographe est donc essentiel pour éviter les approximations, voire les erreurs. Lors de la phase de report des relevés sur le plan topographique brut, les repères de calage vont permettre la superposition des tracés (voir p. 35).

Positionnement à partir d'un carroyage pré-implanté.

Implanté par le topographe, le carroyage est un maillage orthonormé de piquets qui forme des carrés régulièrement espacés sur la surface du décapage. L'espacement entre les piquets est fonction de la densité et de la nature des vestiges. Par exemple, cinq ou dix mètres pour un site fossoyé de l'Age du Fer, un mètre pour un campement paléolithique. La trame ainsi formée sert de repère pour le dessinateur mais aussi pour l'archéologue qui peut localiser les structures et leur mobilier associé par numéro de carré. Le carroyage est localisé par des chiffres et des lettres sur un repère orthonormé. Il est prudent de laisser une marge dans le chiffre et le lettrage en cas d'extension du décapage.

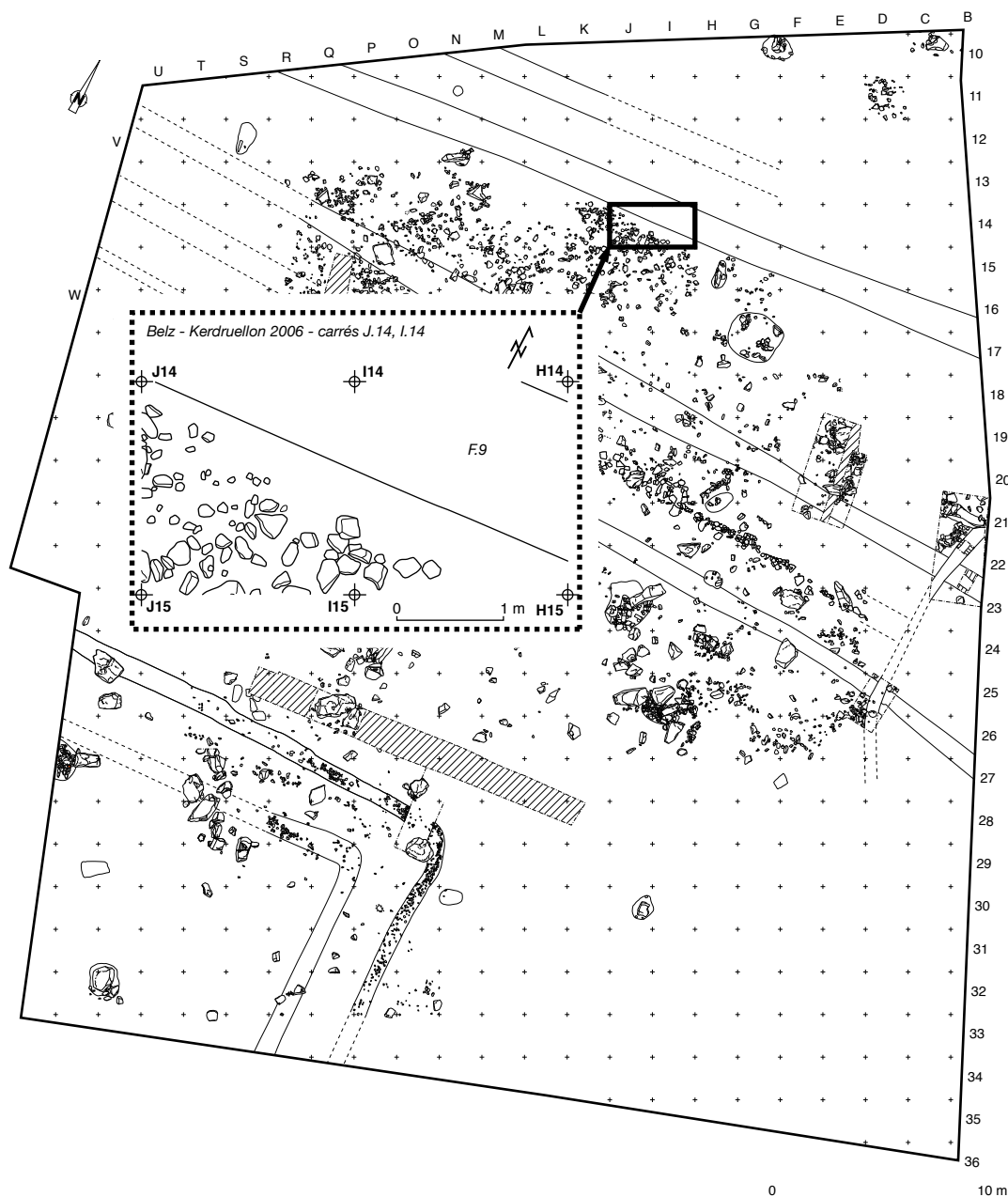


On utilise, sur les relevés, les mêmes repères (croix cerclée) pour symboliser les piquets matérialisant le carroyage. Leurs numéros, ainsi que celui du carré, sont reportés sur la minute pour permettre l'assemblage du plan général. Ils jouent le même rôle de localisation que les numéros de structure ou d'axes de relevé dans un levé topographique "libre".

Cette méthode est la plus souvent utilisée quand les levés topographiques sont peu fréquents. Dans ce cas de figure, le dessinateur doit maîtriser les techniques de relevé par triangulation pour localiser les structures à l'intérieur des carrés (voir p. 25).

La taille du maillage du carroyage conditionne le choix des échelles et le degré de précision des relevés. Par exemple, un carré de 5 sur 5 mètres sur le terrain est réduit, au 1/20e, à un carré de 25 sur 25 cm; sur un format A3 (29,7 par 42 cm), on ne peut donc en figurer qu'un. Les plus grandes échelles ne seront pas utilisables faute de pouvoir faire apparaître les repères de carroyage...

Malgré ces contraintes, ce système a l'avantage de laisser au dessinateur et à l'archéologue l'entière maîtrise de ses relevés : toutes les informations figurent sur la minute et sont vérifiables en temps réel. Dans les deux cas, levé libre ou carroyé, seuls la rigueur sur le terrain et des vérifications quotidiennes assurent la réalisation d'un plan juste comprenant toutes les informations nécessaires (numérotation des structures, coupes, sondages...)...



Ci-dessus, un exemple de plan carroyé : des alignements de mégalithes à Belz (56)

Sur ce plan général, le rectangle tireté-gras correspond à un format A3, présenté ici au 1/66e. Le relevé est effectué au 1/10e, soit 2 carrés de 20 cm de coté. Les numéros des piquets ayant servi d'axes de relevé et de repères de triangulation apparaissent sur la minute : ils serviront à l'assemblage du plan général qui se fait par simple juxtaposition des carrés.

5. Le relevé est renseigné

Outre les indications liées à l'échelle, l'orientation et la localisation, des renseignements concernant l'identification et la nature des vestiges sont portés sur le relevé.

1 - l'identification du site : nom de la commune, lieu-dit et année de fouille (il peut y avoir plusieurs campagnes de fouille sur un même site).

2 - l'identification et la localisation de la ou des structures dessinées : la structure est identifiée par un numéro d'enregistrement unique qui peut être accompagné d'un préfixe renseignant sur la nature du fait (par exemple, T.P 315 pour un trou de poteau, Fo. 216 pour une fosse, F.12 pour un fossé, M.4 pour un mur...). La localisation des structures dans le site est également notée (numéro de zone, de secteur, de sondage...).

3 - les unités stratigraphiques constituant les structures sont numérotées et décrites (nature et aspect du sédiment, présence de matériaux caractéristiques ou de mobilier, traces de rubéfaction...). Les numéros de creusement, de sol/occupation et de maçonnerie sont également notés. Ces indications apparaissent sur le dessin et en légende.

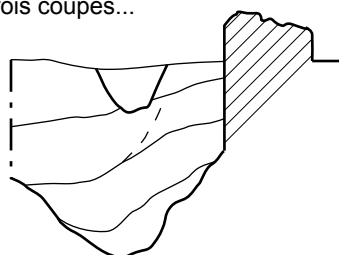
Toutes ces informations se conforment à l'enregistrement écrit choisi pour l'opération : c'est lui qui décide de la nature et de la forme des renseignements apportés.

6. Un dessin normalisé?

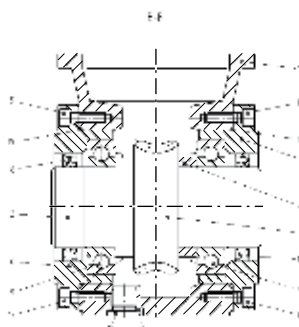
Malgré quelques tentatives (surtout en ce qui concerne le dessin de mobilier), il n'y a pas, à proprement parler, de normalisation du dessin archéologique. Il existe cependant des conventions qui, pour la plupart, font des emprunts à des disciplines mieux établies : essentiellement le dessin industriel et la cartographie. Pourtant, ces normalisations d'origine sont parfois détournées ou se mélangent : pour représenter la coupe d'un mur en élévation par exemple, l'architecte utilise un trait fort pour détourner le dessin alors que l'archéologue en hachure l'intérieur comme le ferait un dessinateur industriel d'une pièce usinée. Inversement, alors qu'il s'agit d'un objet, la coupe d'une céramique est noircie au lieu d'être hachurée...

On peut, pour se convaincre de la difficulté de présenter une véritable normalisation, consulter les rapports de fouille des différentes régions de France : il est plus facile de reconnaître la patte d'un dessinateur en archéologie que celle d'un infographiste de l' Institut Géographique National....

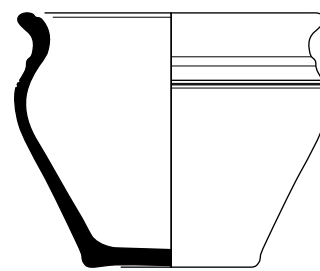
trois coupes...



une coupe stratigraphique



une pièce usinée (dessin industriel)

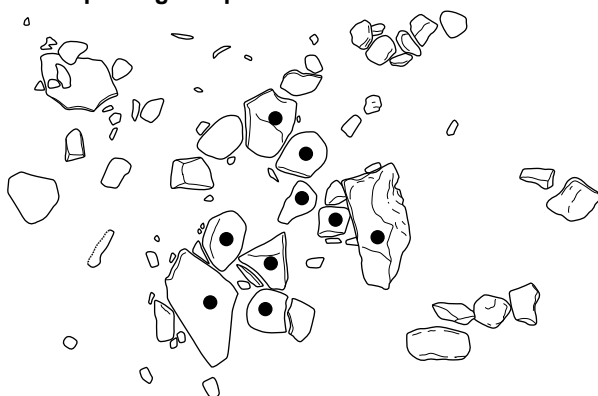


une céramique

Les conventions associées à l'exemple de la minute de terrain (p. 10) sont généralement admises (même si l'on trouve parfois quelques variantes dans les figurés). Par contre, surtout en ce qui concerne l'utilisation des symboles relatifs à la nature des vestiges ou des sédiments, il est toujours utile de légender précisément chaque relevé.

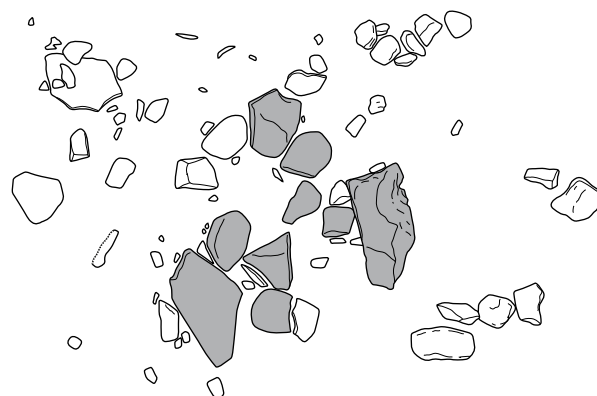
Pour ce qui relève du dessin proprement dit, il faut privilégier la lisibilité et donc éviter les surcharges. Seuls les tracés de séparation des couches (en coupe) ou des structures (en plan) doivent apparaître. Si l'on doit présenter des éléments particuliers d'une structure, il est préférable d'utiliser des symboles plutôt que des trames mécaniques (hachures, croisillons) qui alourdissent souvent le dessin. Enfin, l'utilisation d'aplats de couleur est possible tant qu'elle ne masque pas les tracés.

Sur un épandage de pierres...



● : pierre brûlée

Le symbole est utilisé sur la minute. Les tracés, notamment les arêtes des pierres sont parfaitement lisibles.



■ : pierre brûlée

Le tramage s'effectue, par infographie, lors de la réalisation de l'illustration définitive.

D'une manière générale, le dessin du relevé est "blanc", c'est à dire que les informations principales proviennent des tracés et de leurs figurés (tireté, gras), des symboles et des annotations : il s'agit avant tout, avec les réserves énoncées ci-dessus, d'un dessin technique.

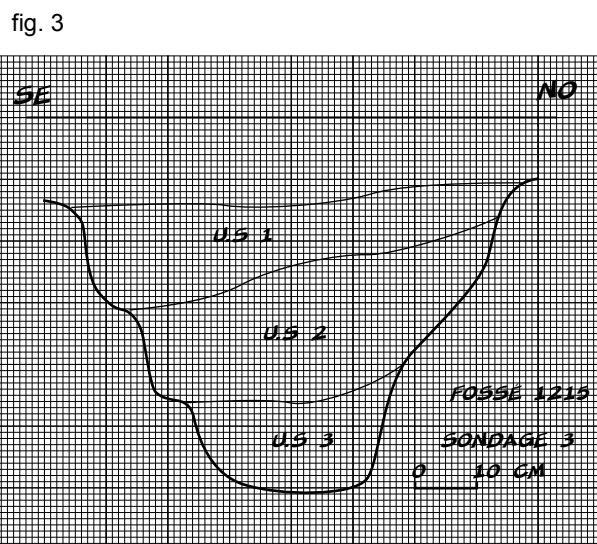
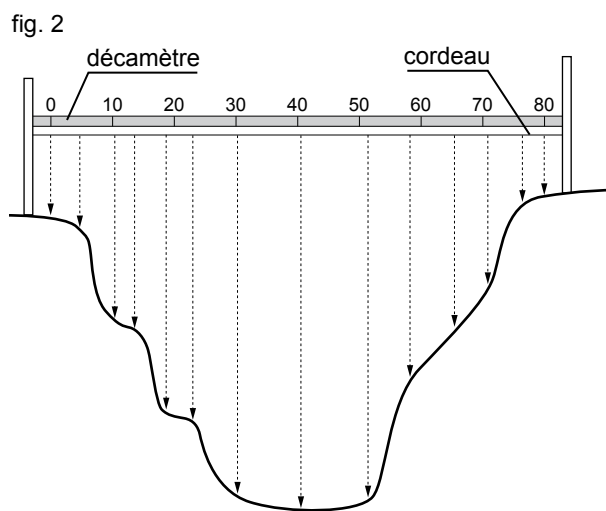
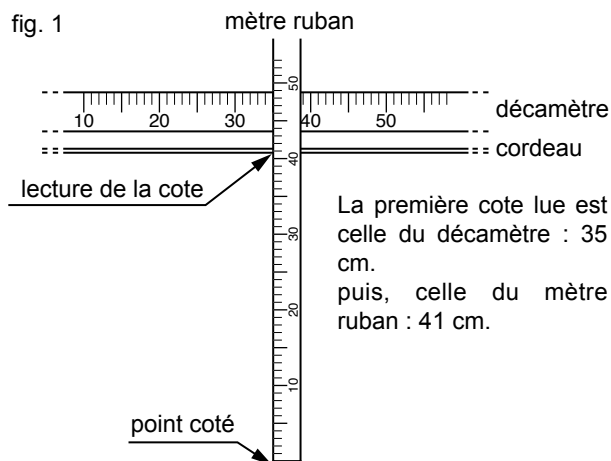
II. Techniques de relevé



1. Le relevé de coupe

matériel pour une à deux personnes

- piquets type fer à béton, massette
- cordeau, nivelle à crochets
- décimètre
- mètre ruban, fil à plomb
- pince à dessin
- planche à dessin millimétrée
- crayon, gomme



Première étape : installation de l'axe horizontal

Il est préférable d'installer cet axe au dessus et dans le même plan que celui de la coupe à relever.

Les piquets doivent être assez solides pour supporter la tension du décimètre qui est d'autant plus forte que la coupe est longue. Des piquets intermédiaires peuvent parfois être nécessaires.

Le cordeau figurant l'axe horizontal sur la minute est fixé entre les piquets. Son horizontalité est contrôlée en plusieurs points grâce à une nivelle à crochets.

Le décimètre est placé parallèlement au cordeau, juste au dessus. Il doit être parfaitement tendu pendant toute la durée du relevé. Mieux vaut pincer le ruban enroulé autour du piquet à l'aide d'une pince à dessin et proscrire définitivement les noeuds...

Deuxième étape : prise de cotes et report sur la minute

La lecture des cotes se fait à l'intersection du cordeau (pas du décimètre!) et du mètre ruban placé à la verticale du point coté (fig. 1).

On relève d'abord le profil de la coupe en cotant tous les points caractéristiques (ruptures de courbe, décrochements...) (fig. 2). Le tracé s'effectue au fur et à mesure de la prise de cotes en reliant les points reportés, à l'échelle, sur la minute. L'opération est répétée pour dessiner le sommet de la coupe puis, successivement, les couches intermédiaires (fig. 3).

Les échelles courantes sont le 1/10e, 1/20e et, plus rarement, le 1/50e.

La justesse du relevé dépend du choix opportun des points cotés et surtout- du bon équilibrage entre l'axe horizontal et vertical (l'angle doit être le plus droit possible...).

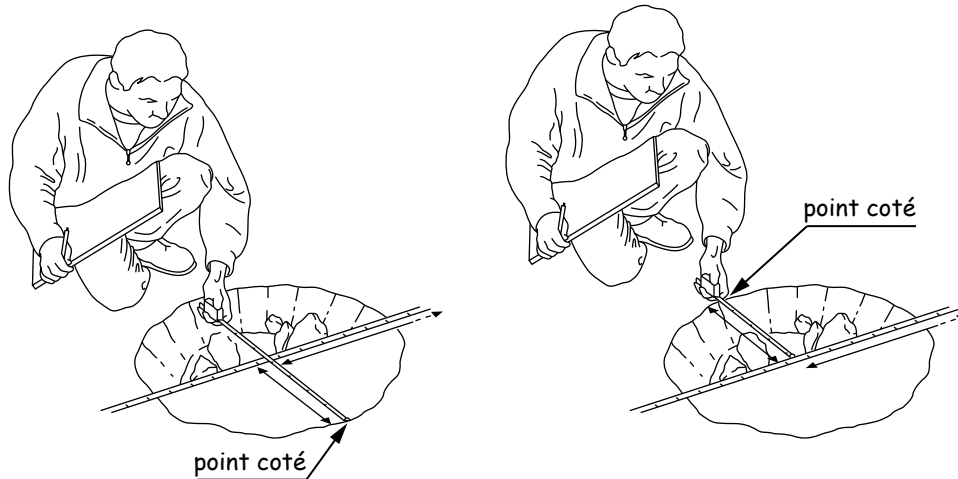
Si la distance entre le point relevé et le cordeau est trop grande, le recours au fil à plomb est indispensable.

Lorsque c'est possible, le relevé de coupe est réalisé à deux : une personne relevant les cotes et les dictant au dessinateur qui les reporte et trace le relevé. Cette méthode permet également au dessinateur, situé en retrait de la coupe, de repérer les erreurs d'équerrage lors de la prise de cotes.

2. Le relevé en plan d'une structure simple

La méthode suit le principe du repère orthonormé comme dans le relevé de coupe.

Le décimètre est placé de façon à recouper la structure en son centre. Les cotes peuvent alors être prises de part et d'autre de l'axe formé par le décimètre.



3. Le relevé au cadre ou "à la grille"

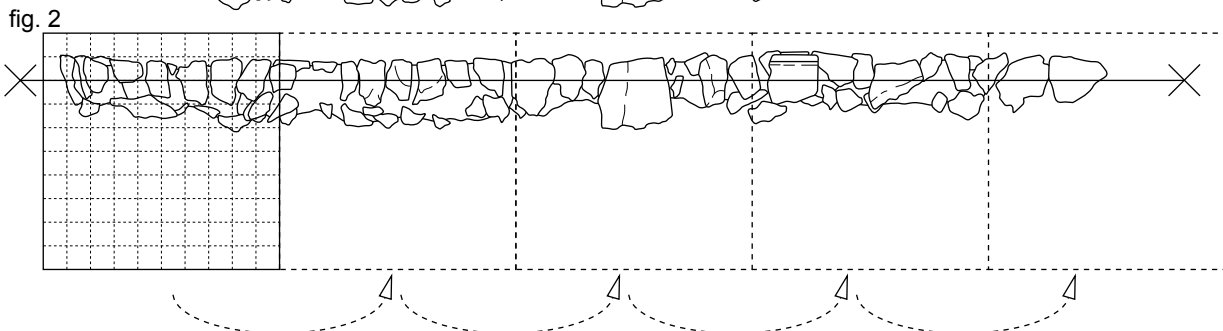
matériel pour une personne

- cadre à dessin
- nivelles
- planche quadrillée (1/10 ou 1/20)
- crayon, gomme
- cordeau
- décimètre
- piquets, massette, pince à dessin
- boussole

Cette technique est utilisée pour le dessin de vestiges complexes (l'appareil d'une maçonnerie par exemple).

On utilise un cadre à dessin qui mesure le plus souvent un mètre carré divisé en carrés de dix centimètres de côté.

Equippé de pieds réglables, son horizontalité est contrôlée par des nivelles (parfois intégrées au cadre sur les modèles grand luxe!).



Première étape : positionnement de l'axe

Le dessinateur tend un axe recoupant la structure à relever : il est composé d'un décimètre qui sert de repère dans le déplacement et d'un cordeau superposé qui permet le positionnement exact du cadre (fig. 1 et 2).

Deuxième étape : positionnement du cadre

Le mètre carré correspond à l'intérieur du cadre (fig. 3). Un positionnement suivant la fig. 4 est possible mais source d'erreur.

Un des fils du cadre est superposé au cordeau figurant l'axe horizontal sur la minute. L'horizontalité est contrôlée grâce aux nivelles posées sur le cadre.

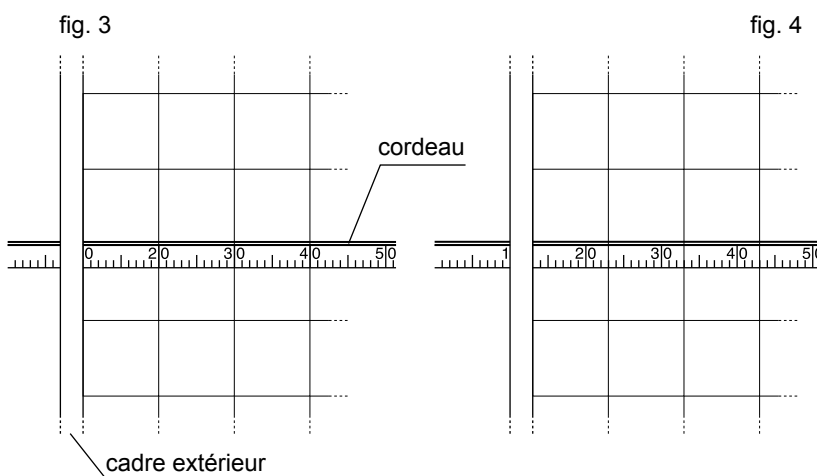
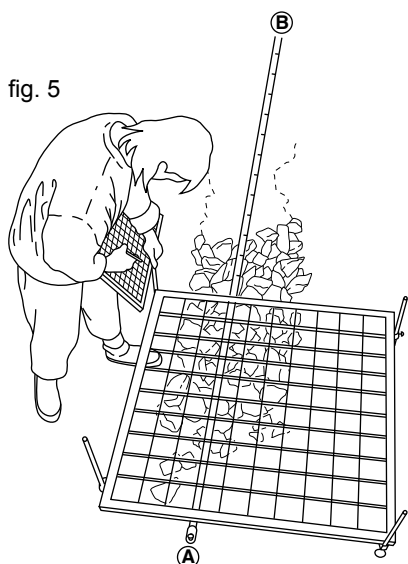


fig. 5



Troisième étape : relevé de la structure

Une fois calée (sur le décimètre, le cordeau et à l'horizontale), la trame formée par les fils du cadre permet le report direct sur une planche quadrillée.

Le dessin est, en général, réalisé au 1/10ème ou au 1/20ème selon le degré de précision souhaité et la complexité des vestiges.

La fabrication de deux planches quadrillées à ces échelles est bien utile (le papier millimétré fatigue vite les yeux, surtout en cas d'utilisation prolongée).

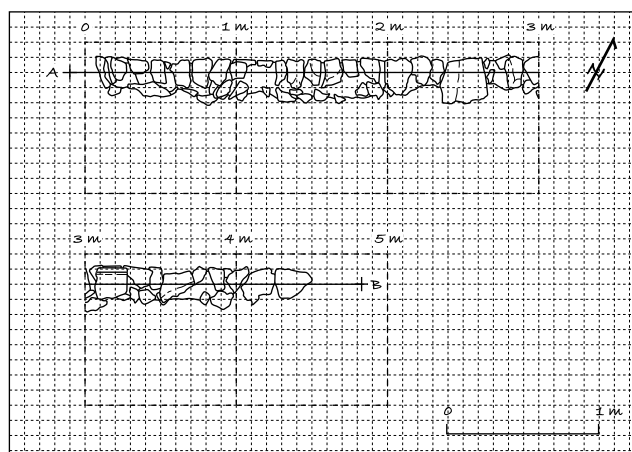
Les fils sont souvent doublés dans la hauteur pour signaler une visée oblique qui fausserait le relevé. Il faut donc placer le cadre de manière à obtenir une visée verticale sans trop de contorsions (fig.5)...

Quatrième étape : report du relevé sur la minute

Sur la minute, l'axe doit toujours être figuré (surtout sur un calque...) ainsi que son origine et son extrémité.

Il sert à l'assemblage des tronçons de structures relevés et ses extrémités au calage dans le plan général.

L'échelle graphique doit impérativement être présente. Un nord, même approximatif, peut être utile lors de l'insertion du relevé dans le plan général.



dessin original réalisé au 1/10ème sur une feuille A3, présenté ici au 1/50ème.

Cinquième étape : insertion du relevé dans le plan général

Le relevé est positionné dans le plan général.

En l'absence de topographe, on peut trianguler précisément l'origine et l'extrémité de l'axe ayant servi au dessin (voir triangulation).

Grâce au distancemètre, on localise ces mêmes points. Il est également possible de coter des points caractéristiques le long de la structure (angles ou arêtes de pierres dans une maçonnerie par exemple).

Cette opération doit être réalisée rapidement (immédiatement après le relevé si l'on se sert de l'axe comme repère). Dans le cas contraire, il faut s'assurer que la structure ne sera pas démontée avant d'avoir été localisée...

L'insertion définitive dans le plan général est réalisée par infographie.

Cette technique peut, bien entendu, être utilisée pour des relevés d'élévations. Au respect du plan horizontal s'ajoute alors celui du plan vertical.



⊕ : points susceptibles d'être repérés.

4. Le relevé par triangulation

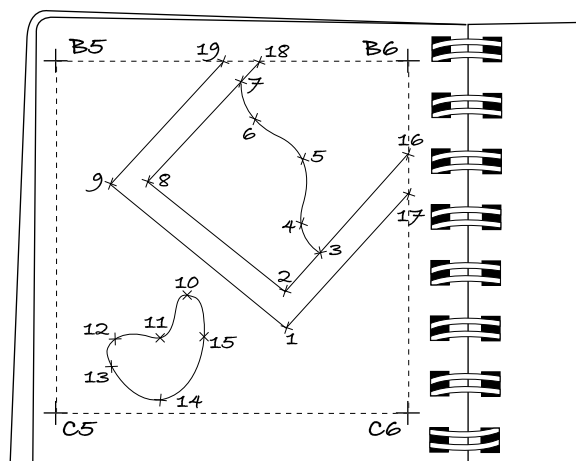
matériel pour une à deux personnes

- planche et feuille carroyée à l'échelle désirée
- 2 pinces à dessin (pour maintenir la boucle du décimètre à la base du piquet)
- 2 décimètres ou double décimètres
- carnet
- compas et rallonge
- crayon, gomme
- fil à plomb

Utilisée pour les plans de zone, la triangulation permet de localiser précisément les vestiges et de recaler, le cas échéant, les plans de détail dans le plan général. Au 1/50ème, échelle courante pour ce type de relevé, la surface couverte sur un format A3 est de 40 m² (4x2 carrés de 5m²).

Elle est aussi beaucoup plus précise qu'un simple repérage orthonormé, surtout dans un carroyage à large maillage.

La succession d'opérations à réaliser peut, au départ, sembler longue. Avec la pratique, elle devient routinière et gagne en efficacité.

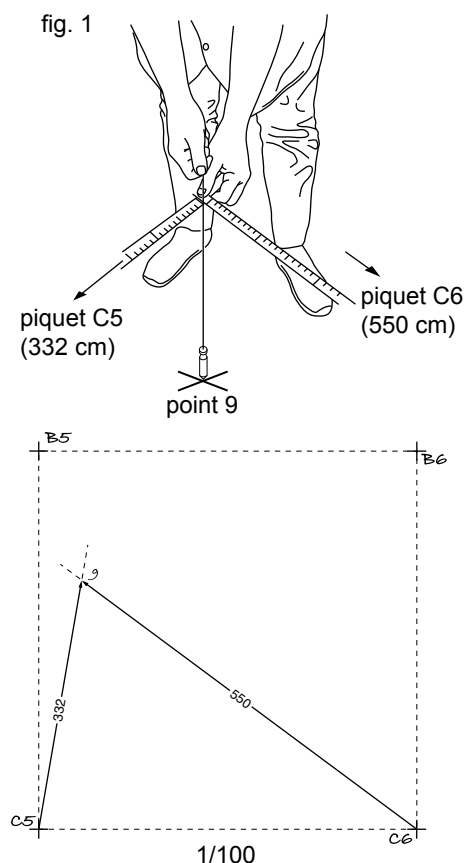


Première étape : croquis annoté des points à relever

L'idéal, lors de la triangulation, est de travailler à deux : la prise de cote et le report peuvent alors se faire simultanément.

Pour le pauvre dessinateur solitaire, l'alternance de ces deux étapes pour chaque point est fastidieuse et inefficace. On privilégie, dans ce cas, le relevé en série.

Un croquis précis est établi et annoté des points numérotés à relever (en pensant au cheminement sur le carré de fouille - autant éviter les aller-et-retour inutiles...).



Deuxième étape : prise de cotes sur le terrain

Des décamètres sont fixés à la base de deux piquets de carroyage référencés qui déterminent les origines des cotes. Une fois tendus, la lecture de la cote est réalisée au croisement des deux mètres et à la verticale du point à relever (le point 9 sur la figure 1).

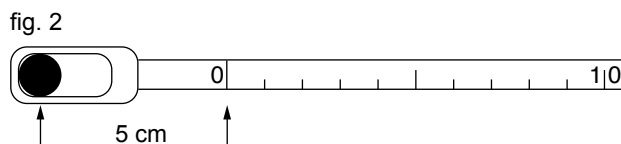
Avant de commencer le relevé, mieux vaut vérifier la boucle du décamètre : selon les marques, il existe parfois un décalage entre l'accroche et le départ de la numérotation (fig. 2).

Les angles aigus et obtus donnent des mesures peu précises car difficiles à lire lors du report (voir quatrième étape).

Il ne faut donc pas hésiter à varier les origines des cotes.

Les 5 centimètres d'écart entre le piquet et le zéro du mètre ruban seront à retrancher de toutes les mesures.

Il est préférable que le décalage soit juste et le même sur les deux mètres...



Le plan horizontal entre l'origine (le piquet) et le point coté doit être respecté. Une simple visée est souvent suffisante mais si la distance entre le point et les mètres est trop importante, le fil à plomb est nécessaire pour obtenir une mesure précise (fig. 3).

Cette règle s'applique surtout aux points importants (un angle de mur par exemple).

Dans la fig. 4, le plan horizontal n'est pas respecté. L'erreur augmente avec l'angle et la distance.

fig. 3

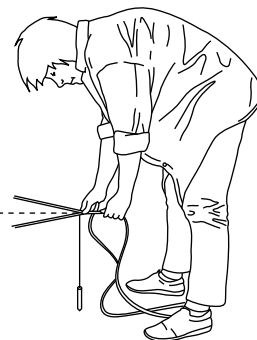
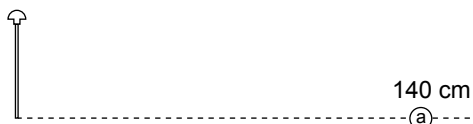
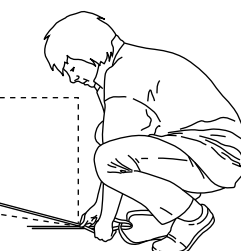
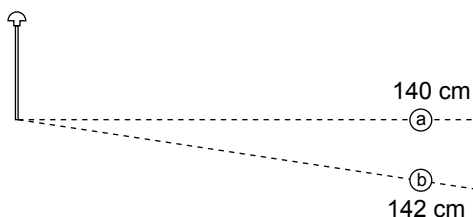
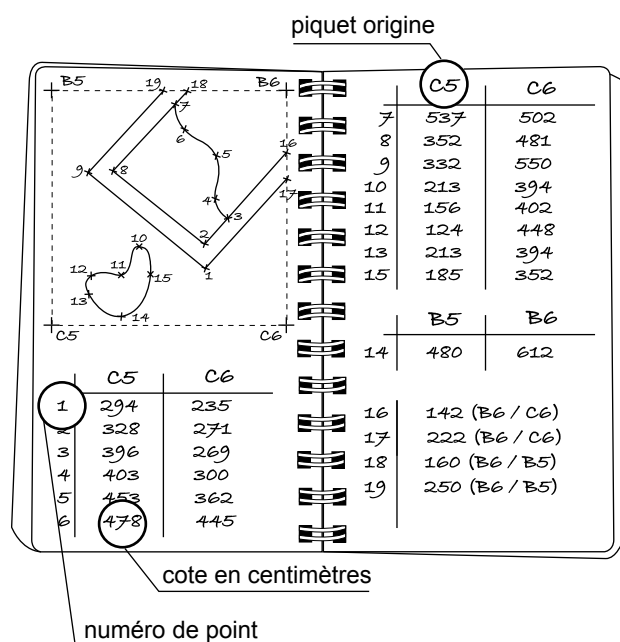


fig. 4





Troisième étape : enregistrement des cotes sur le carnet

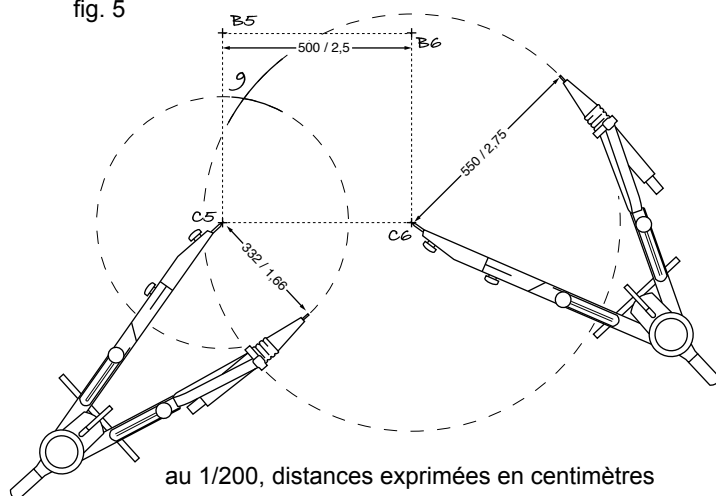
Les points caractéristiques sont notés en regard du croquis (cote et origine de la mesure).

Les points situés sur les lignes imaginaires formant le carré de fouille sont notés en mentionnant l'axe utilisé.

Pour les points 16 et 17, le mètre est tendu de B6 à C6. B6, noté en premier, est l'origine.

C'est également l'occasion de vérifier si le carroyage n'est pas devenu trapézoïdal durant la fouille...

fig. 5



Quatrième étape : report des cotes sur le plan

Le point 9 est matérialisé par l'intersection des segments issus des cercles tracés par le compas. Le rayon des cercles correspond à la mesure notée sur le carnet (fig. 5).

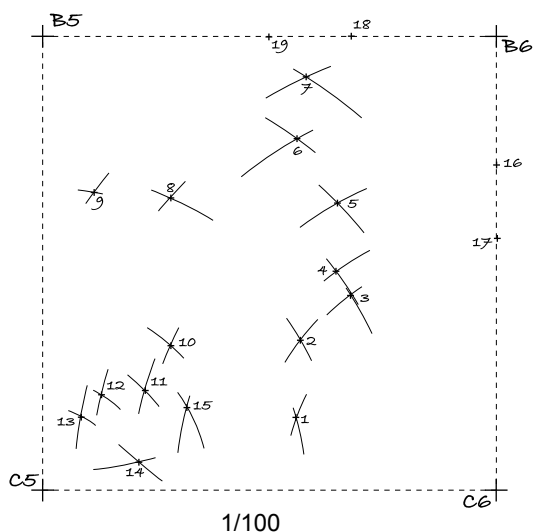
Ici, la cote prise depuis le piquet C5 est de 332 cm (1,66 cm au 1/200 ème).

L'utilisation d'une règle à échelles permet un report direct des mesures.

Chaque cote correspond à une origine : attention à ne pas les inverser...

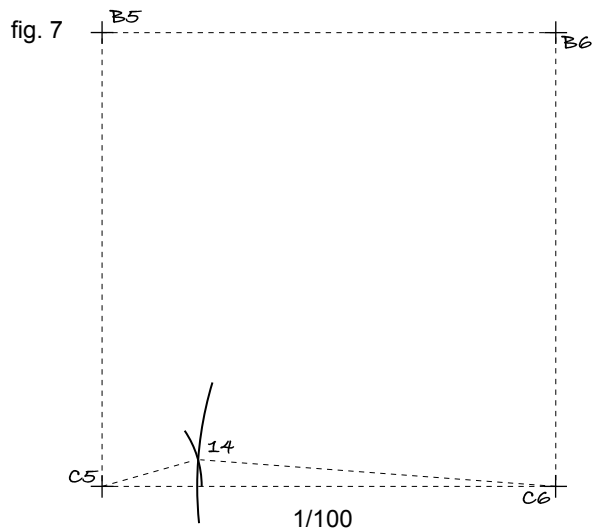
Vérifiez également l'allonge de votre compas : inutile de relever des cotes que vous ne pourrez pas reporter sur le plan à l'échelle choisie.

fig. 6

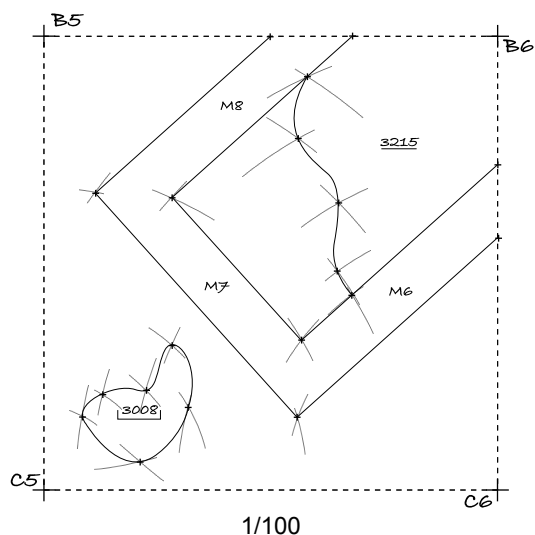
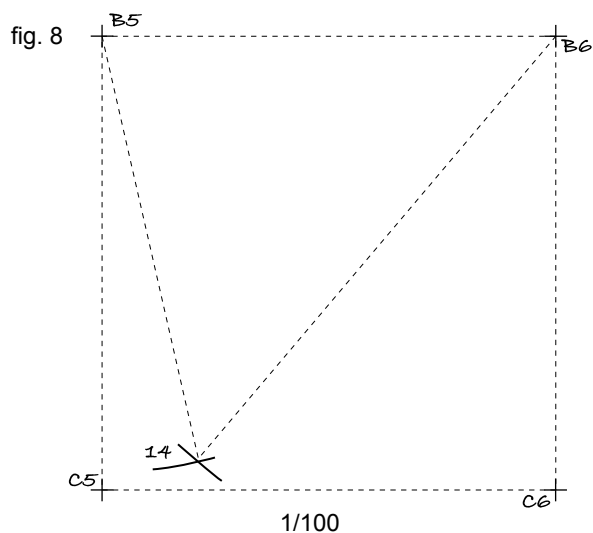


La série de cotes reportée sur le plan forme un nuage de points. La numérotation correspond à celle du croquis (fig. 6).

On voit ici l'importance de réaliser un croquis précis ou d'avoir une mémoire visuelle d'éléphant.



En conservant les origines C5 et C6, l'angle obtenu est obtus et l'on distingue mal l'emplacement précis du croisement des segments formant le point 14 (fig. 7). Ce point est donc relevé à partir des piquets B5 et B6 qui offrent un angle correct (fig. 8).



Cinquième étape : tracé définitif du plan

Le tracé peut être achevé. Son exactitude dépend du nombre de points relevés et -surtout- du choix de leur localisation (angles, ruptures de courbes...).

On peut, pour éviter les surcharges, réaliser ce tracé sur un calque superposé (ou gommer si l'on est pauvre ou économe...).

1. Le relevé à partir de photos “redressées”

Le but de cette technique est de supprimer, sur les clichés numériques, les déformations de perspective liées aux prises de vue obliques et d'assembler les photos redressées d'une même zone pour créer une image exacte dans ses proportions. Elle s'applique aux plans horizontaux et verticaux. Cette méthode fait également appel à la topographie pour effectuer le redressement proprement dit mais aussi pour localiser le cliché dans le plan d'ensemble et déterminer son échelle. On dispose donc ici de tous les éléments constitutifs du relevé traditionnel si l'on excepte les annotations interprétatives.

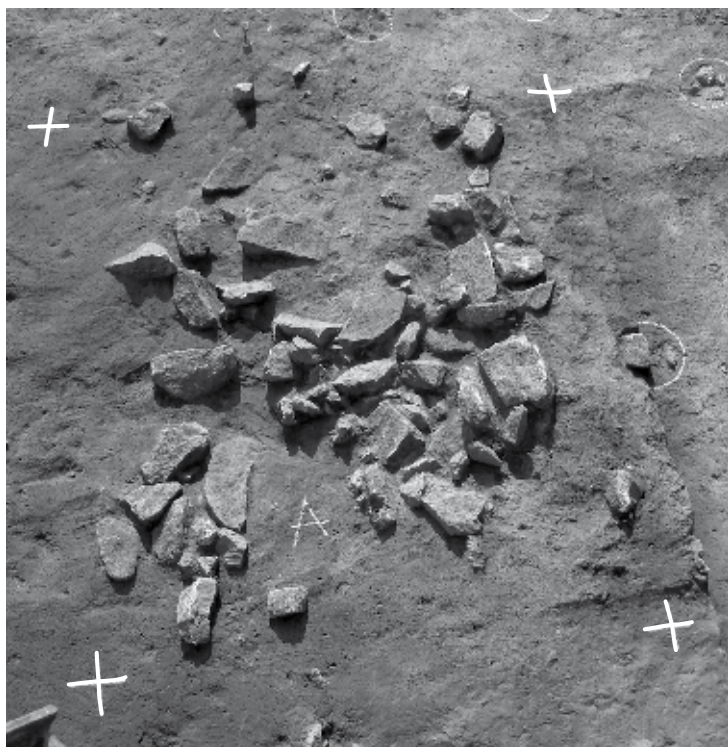
Première étape : disposition des repères topographiques

La zone à relever est circonscrite par 4 repères au sol (ou sur l'élévation, la coupe). Le redressement s'effectue à l'intérieur de cette zone qui doit nécessairement se situer sur un même plan (il s'agit d'un redressement d'image en 2 dimensions : par exemple, le fond d'une sépulture, situé 40 cm plus bas que les repères topographiques, ne sera pas correctement redressé...). Les zones à photographier sont donc multipliées selon les dénivellations du terrain pour être assemblées plus tard grâce à des repères communs.

Deuxième étape : prise de vue

La photo se fait de manière la plus horizontale ou verticale possible et encadre largement la zone à relever. La distance de prise de vue est fonction du détail la structure à relever et de la capacité de résolution de l'appareil numérique : on ne photographie pas de la même manière un alignement de menhirs et une tombe garnie de petit mobilier.

La photo numérique est une image pixellisée (voir p. 36) et peut se révéler illisible une fois agrandie. Il faut également se méfier du soleil : les ombres portées peuvent masquer certaines zones de la photo...



Sur cette photo, les repères topographiques apparaissent sous forme de croix directement bombées sur le sol.

Pour réduire la déformation due à la perspective, la prise de vue a été réalisée sur un escabeau. Afin de couvrir une zone plus vaste, on utilise une perche ou une nacelle. Il est également possible de multiplier les clichés pour les assembler ensuite.

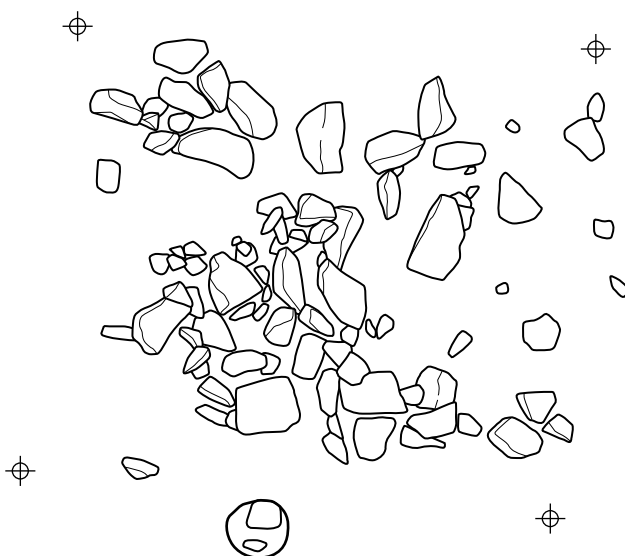
Troisième étape : levé des repères topographiques

Quatrième étape : traitement de l'image (redressement), impression et annotation du tirage

Le logiciel de redressement d'image (ici, Photoplan) utilise les coordonnées topographiques pour modifier les images prises sur le terrain en leur donnant l'aspect d'une vue zénithale ou horizontale selon qu'il s'agit d'un plan, d'une coupe ou d'une élévation. Les différents plans et zones sont désormais prêts à être assemblés, par juxtaposition, grâce à des coordonnées communes. Le logiciel permet également de choisir l'échelle ce qui permet d'insérer l'illustration dans le plan d'ensemble où figurent les repères de calage topographiques. Le cliché est ensuite imprimé pour être annoté par l'archéologue comme un relevé traditionnel. Cette étape est d'autant plus nécessaire qu'elle permet de vérifier le bon fonctionnement de la manipulation... Elle constitue, en outre, une sauvegarde en cas de pertes de données informatiques.



La photo après redressement : elle est orientée au nord grâce aux repères topographiques et son échelle est déterminée par la résolution de l'image.



L'image vectorisée est prête à être insérée dans le plan topographique.

Cinquième étape : mise au net

La photo redressée peut être importée telle quelle dans un plan mais elle est le plus souvent vectorisée pour des raisons d'homogénéité et de lisibilité. Elle est traitée comme une minute normale scannée (voir p. 34). Cette pratique a de nombreux avantages, notamment pour les relevés de structures complexes (maçonneries, sépultures, épandages de matériaux...). Elle offre un gain de temps et une grande précision dans la mesure où elle est mise en oeuvre par des personnes rodées à son fonctionnement.

Il est bon de rappeler que l'image numérique, même redressée, n'est pas un relevé et qu'un tirage annoté est nécessaire. Le traitement des images et leur impression doivent donc être rapides pour éviter de retarder la fouille, ce qui suppose une logistique plus lourde sur le terrain (ordinateur équipé du logiciel de redressement, imprimante) ou des visites fréquentes de la part des topographes...

III. Le dessin en phase d'étude (post-fouille)



La totalité de la documentation graphique est traitée par infographie grâce à des logiciels de dessin vectoriel (l'Inrap utilise Adobe Illustrator mais il en existe d'autres : Freehand, CorelDraw...).

Des logiciels libres de droit sont également disponibles sur internet (Inkscape par exemple).

On utilise le néologisme "vectorisation" pour désigner le dessin infographique avec ce type de d'application.

1. La collecte de la documentation et vectorisation des minutes de fouille

La documentation graphique est rassemblée pendant la phase de terrain ou, plus souvent, juste après la fouille : les minutes sont alors étiquetées et inventoriées. Pour le dessinateur, cet inventaire sert d'index lors de la création des fichiers informatisés. Le lien entre la minute (c'est elle l'original) et le dessin informatisé doit pouvoir se faire aisément si l'on recherche des informations qui n'ont pas été saisies ou si l'on procède à des vérifications.

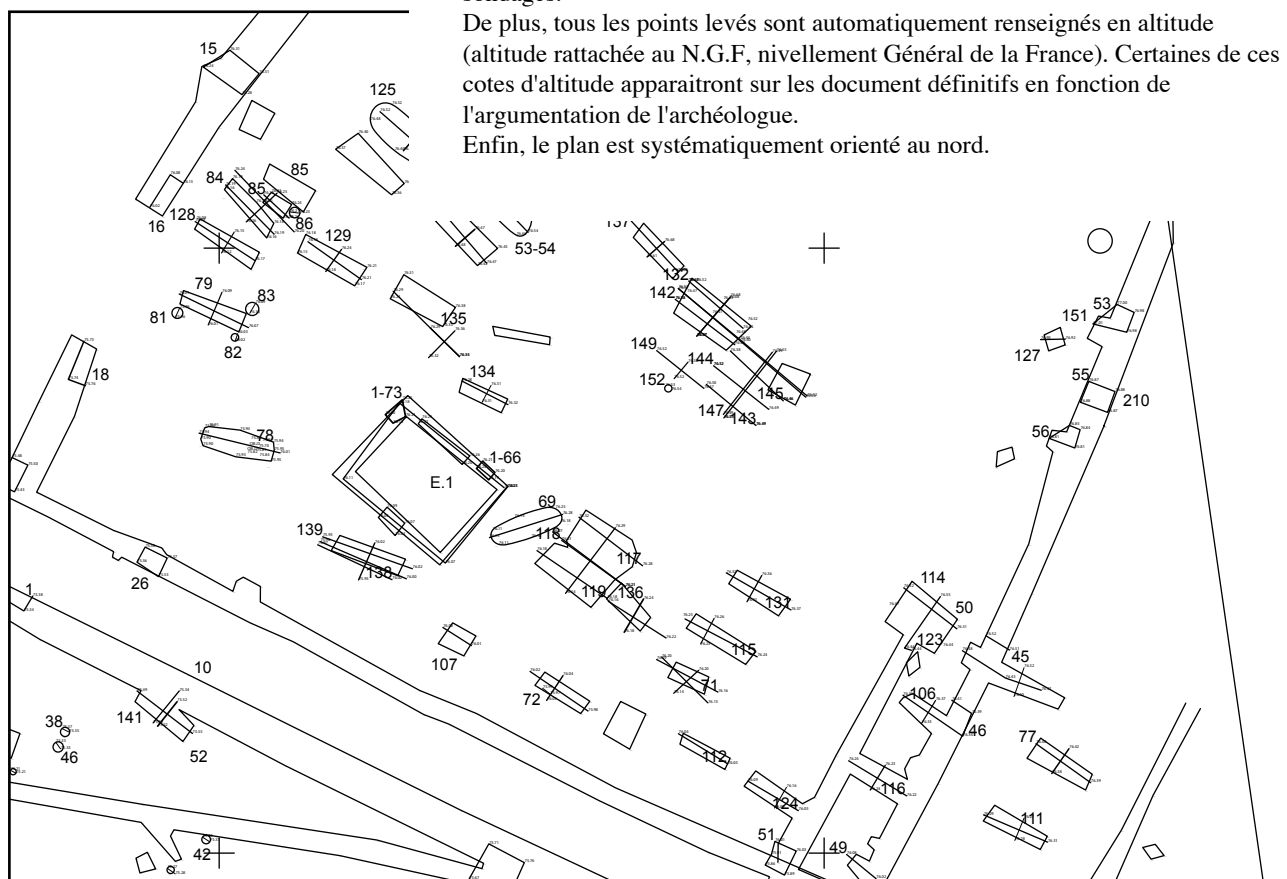
En fonction des priorités de l'archéologue, la totalité ou une partie de la documentation est saisie par infographie. Il s'agit, à ce moment, d'un décalque des tracés de la minute qui a été préalablement scannée. Une partie de la normalisation du dessin définitif intervient pendant cette étape.

2. L'assemblage des minutes vectorisées sur le plan topographique

Le plan topographique est composé de tracés formant les structures. Ils sont plus ou moins détaillés en fonction du nombre de points levés. En revanche, tous les repères permettant de positionner les relevés sont présents : axes de relevés et de coupes, points de calage des photos redressées, numéros de structures et de sondages.

De plus, tous les points levés sont automatiquement renseignés en altitude (altitude rattachée au N.G.F, nivellement Général de la France). Certaines de ces cotes d'altitude apparaîtront sur les documents définitifs en fonction de l'argumentation de l'archéologue.

Enfin, le plan est systématiquement orienté au nord.



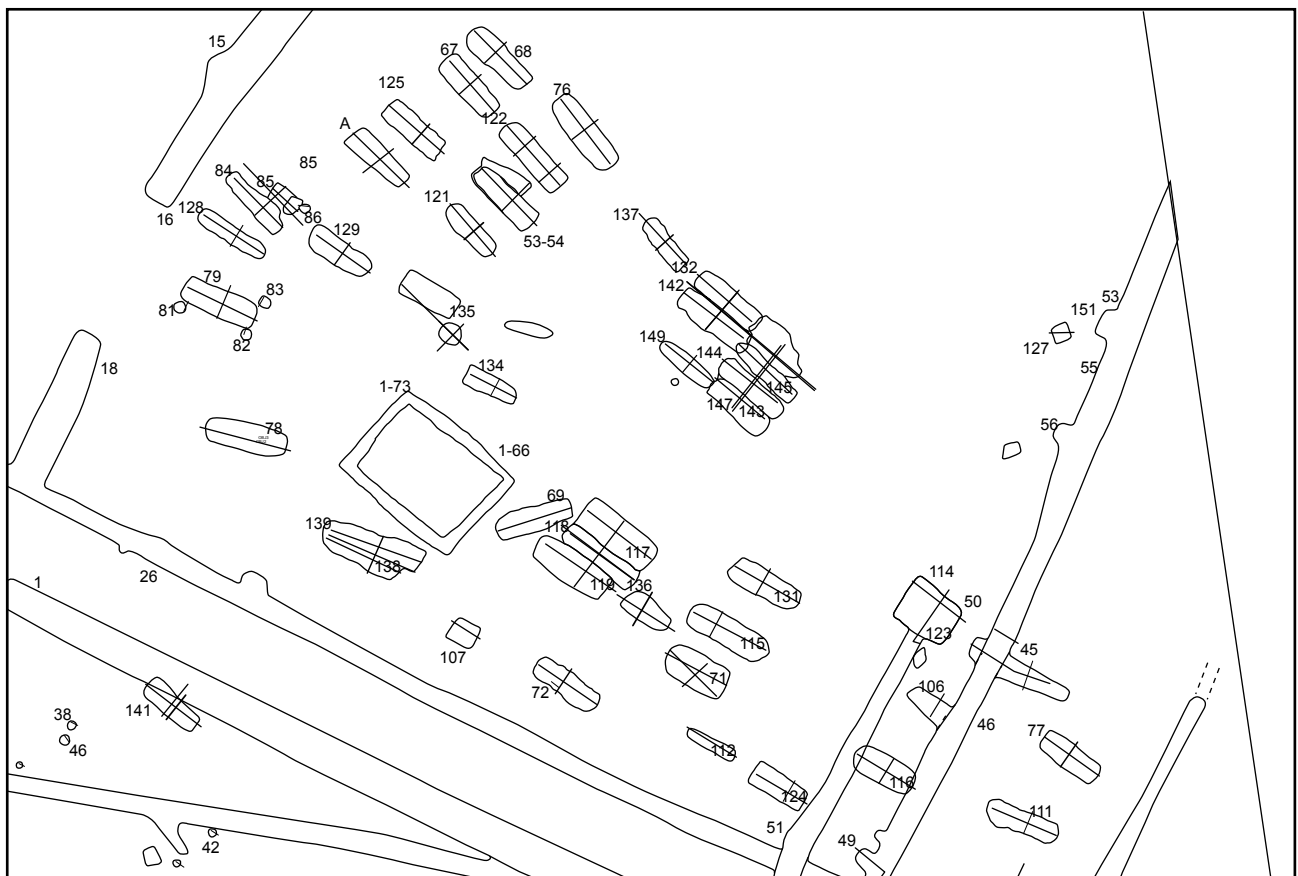
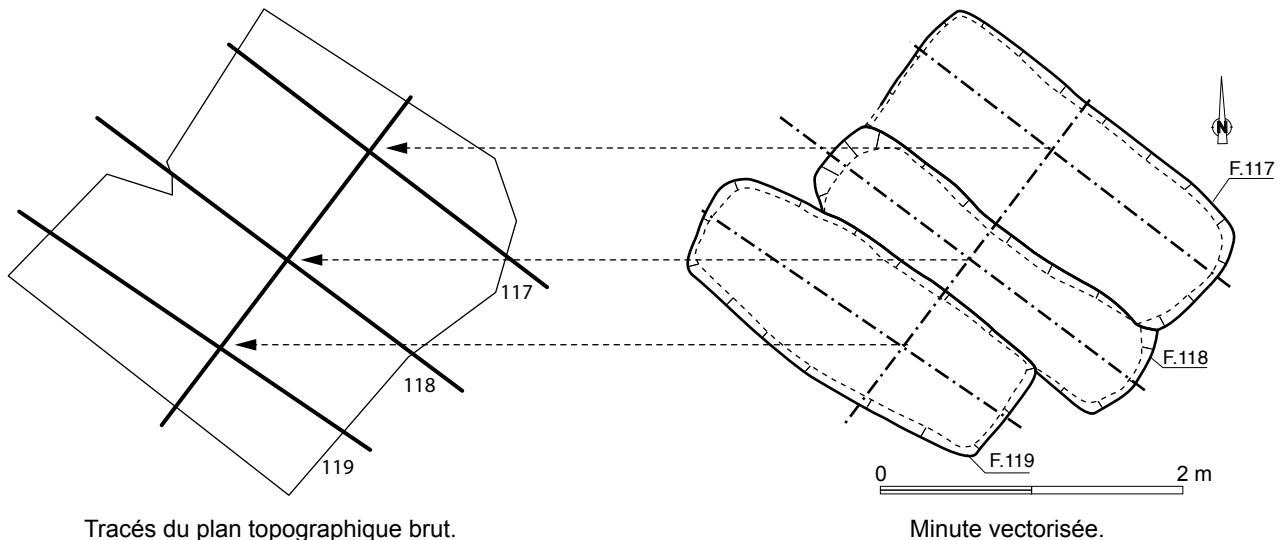
Le plan topographique brut d'une nécropole du haut Moyen-Âge (Saint-Marcel (56)).

les minutes vectorisées, mises à l'échelle du plan topographique, sont importées sur ce dernier. Elles sont orientées et positionnées selon les repères.

Ci-dessous, une minute vectorisée, mise à l'échelle du plan topographique et orientée.

Les axes des coupes viennent se superposer à ceux du levé topographique. Les tracés précis du relevé de détail se substituent au croquis du topographe.

Trois sépultures en plan.

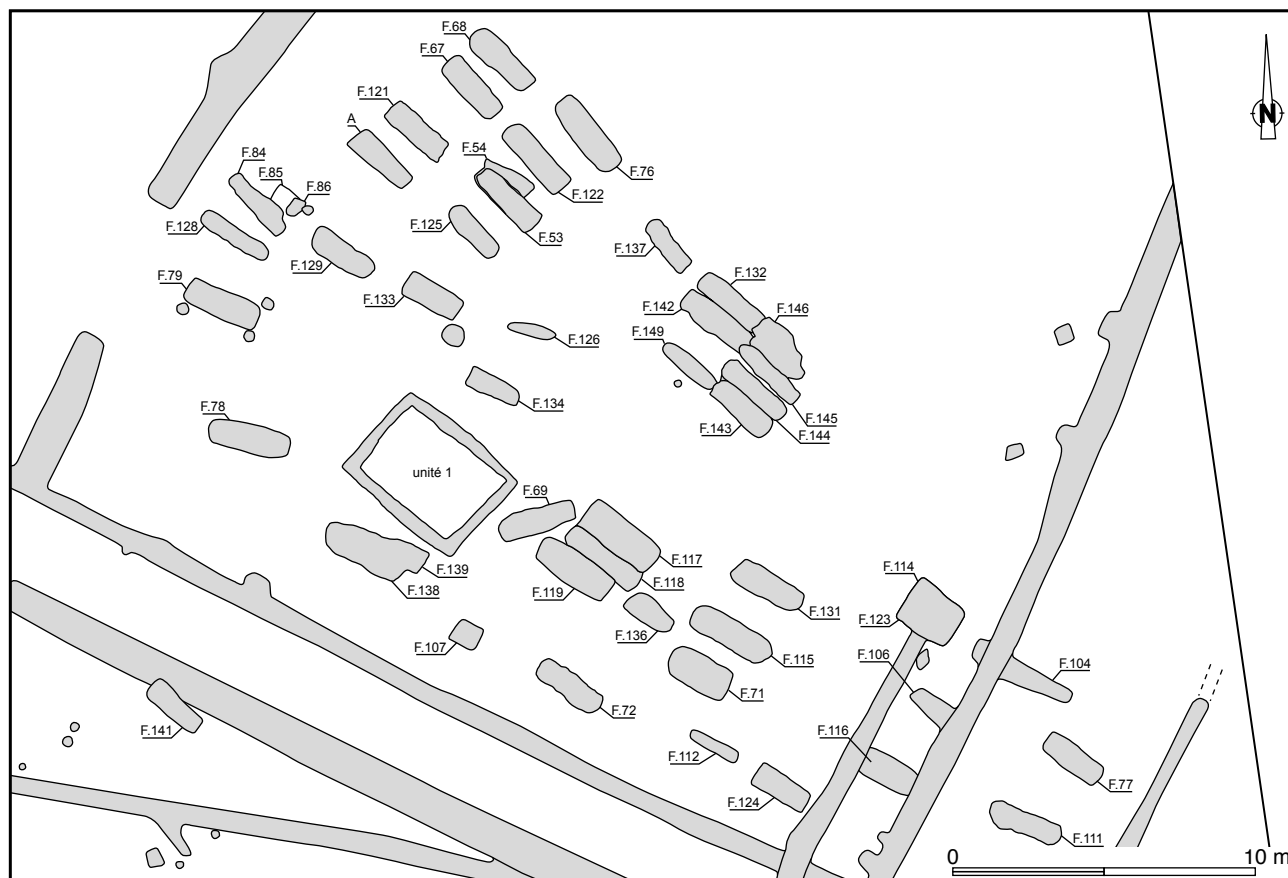


L'opération est répétée pour toutes les minutes. Les tracés des structures sont maintenant exacts.

3. La codification graphique des illustrations

Une fois les minutes assemblées sur le plan topographique, ce dernier doit être mis au net de façon à le rendre le plus lisible possible. Cela passe par la suppression de données considérées comme parasites à ce stade du travail (points d'altitude, repères, tracés erratiques ou doubles par rapport aux relevés importés...), la jonction de tracés et l'uniformisation de la typographie.

Quand toutes ces modifications sont achevées, et après vérification de l'archéologue, le plan général peut servir à la réalisation des figures qui vont illustrer le rapport de fouille.



Le plan définitif après avoir superposé les minutes de terrain mises au net et procédé à la mise en forme.

Une grande partie des planches illustrant le rapport sont directement extraites du plan général mis au net. Le dessin vectoriel supporte des agrandissements sans perte de résolution à la différence de l'image pixellisée (ou bitmap).

Il est donc possible de "zoomer" sur certaines zones du plan d'ensemble pour illustrer, de façon détaillée, le propos de l'archéologue.

le ressort d'une fibule agrandi 5 fois

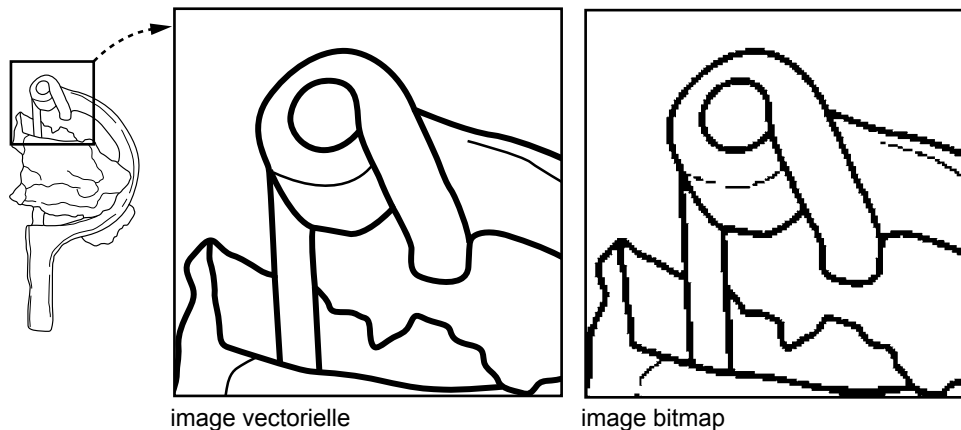
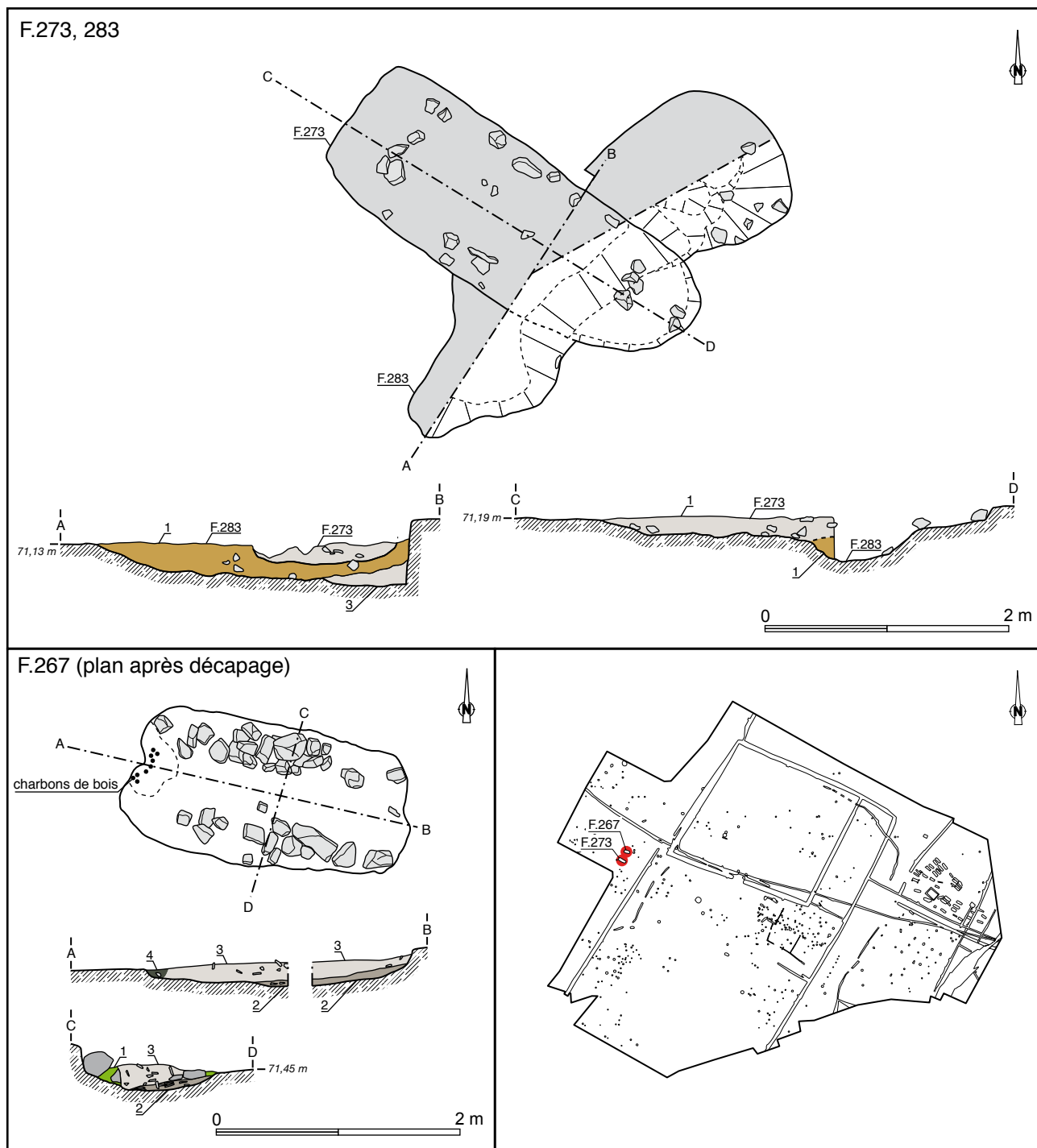


image vectorielle

image bitmap

C'est également à ce stade, en collaboration avec le responsable d'opération, que le dessinateur propose les codes graphiques qui vont le mieux éclairer la démonstration : trames, aplats de couleurs, choix de la typographie...



Plan de détail de fosses et coupes associées (elles sont localisées sur le plan général, en vignette, en bas à droite).

4. Le montage du Rapport Final d'Opération

C'est l'étape finale qui permet de lier les illustrations (photos et dessins) au texte de l'archéologue. Elle est réalisée grâce à des applications de P.A.O (publication assistée par ordinateur).

Page suivante, un extrait du rapport de fouille du site "le bourg" à Saint Marcel (56), sous la direction de F. Le Boulanger.

tombée à l'envers une fois le bois décomposé. Elle a alors recouvert une partie des pieds de la personne inhumée ; le bronze a permis de conserver un os du pied (métatarsien).

3.2.3. Les rites et dépôts funéraires

Le feu dans la tombe

Cinq tombes ont conservé, plutôt en milieu de fosse, des fragments plus ou moins importants de chêne brûlé (cf. **figure 39**) ; repérés en sommet de creusement, ils masquaient des objets (coupe en verre, bague, plaque avec agrafes). Il s'agit des sépultures 69 (**Figure 39**), 117 (cf. **figure 34**), 132, 143 et 144 (**Figure 40**). De légères traces de chauffe ont été notées sur le substrat (teinte rougeâtre), au niveau des parois des fosses 117 et 132. Ces cinq sépultures sont proches spatialement. Nous avons vu plus haut que les personnes inhumées dans les fosses 132, 143 et 144 appartiennent peut-être au même groupe familial ; la même hypothèse a été évoquée pour les sépultures 69 et 117. Il s'agit d'ailleurs des principaux regroupements de ce type identifiés dans la nécropole de Saint Marcel. Il semblerait que des foyers aient été allumés au sommet des coffrages (sépultures 69 et 117) ou des cercueils (sépultures 132, 143 et 144). L'arasement des structures n'a pas permis de retrouver ces foyers mais les couvercles des coffrages et cercueils ont alors été partiellement brûlés et donc conservés.

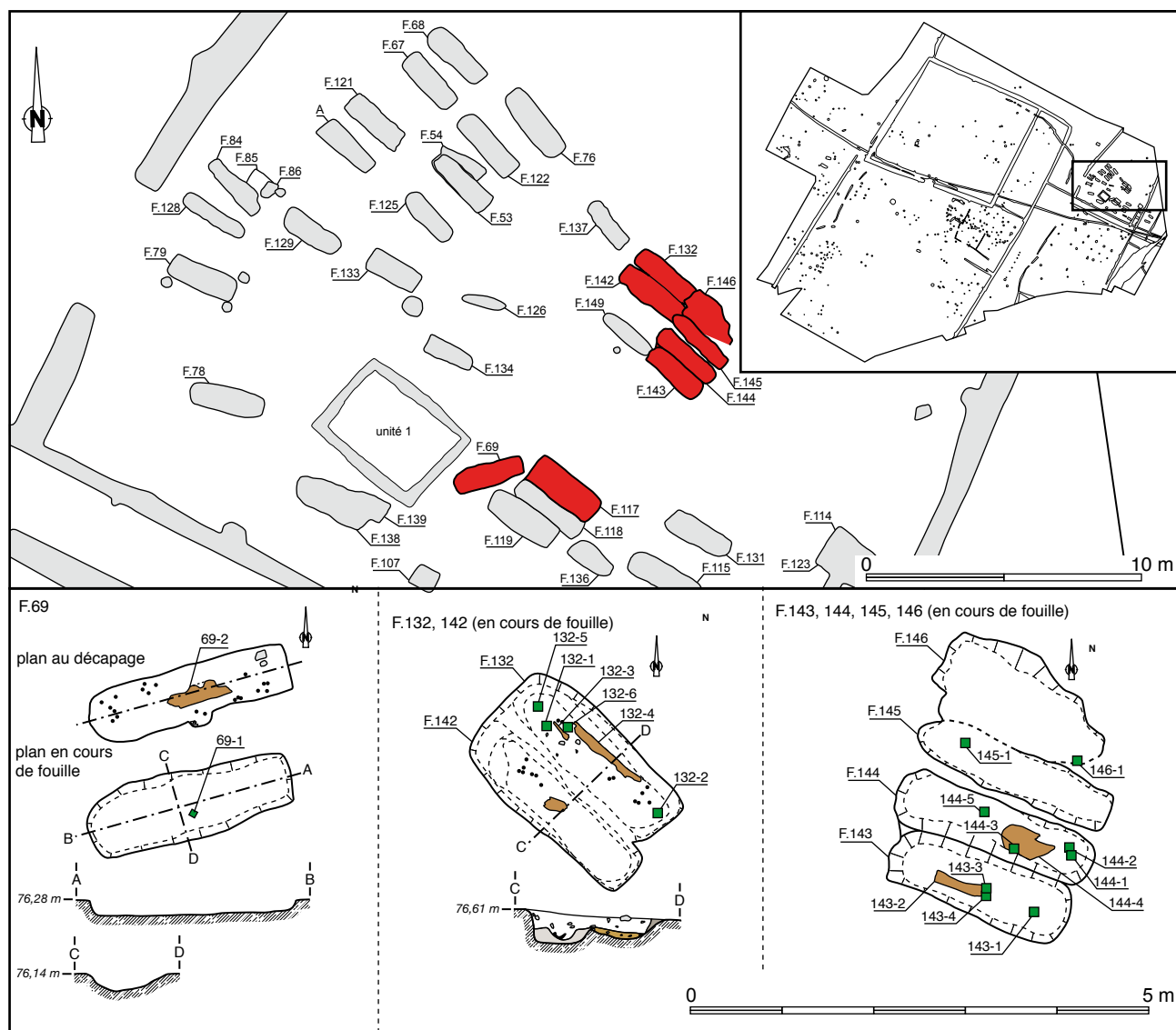
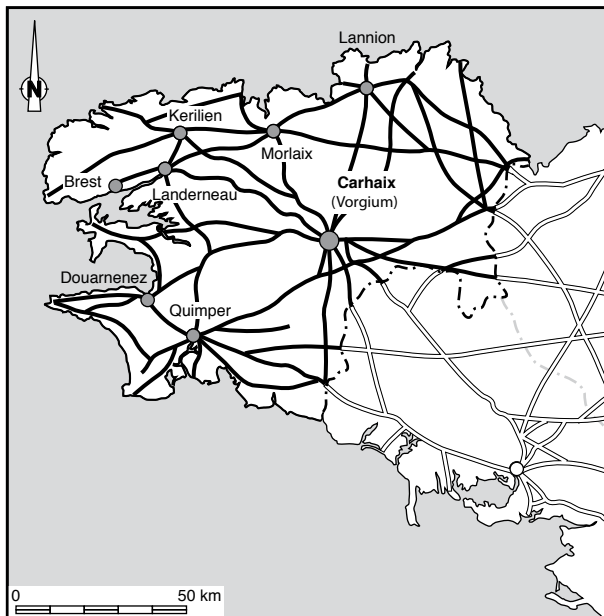


Figure 40 : localisation des sépultures présentant des planches brûlées en place en sommet de fosse.

5. Les documents cartographiques

Le discours de l'archéologue s'appuie souvent sur des éléments autres que ceux provenant directement de la fouille : il s'agit, le plus souvent, de données cartographiques exploitées de manière à situer le site dans un environnement donné.

Il peut s'agir du contexte politique ou économique :



Vorgium, capitale de cité,
noeud routier des voies
antiques dans l'Armorique
romaine.

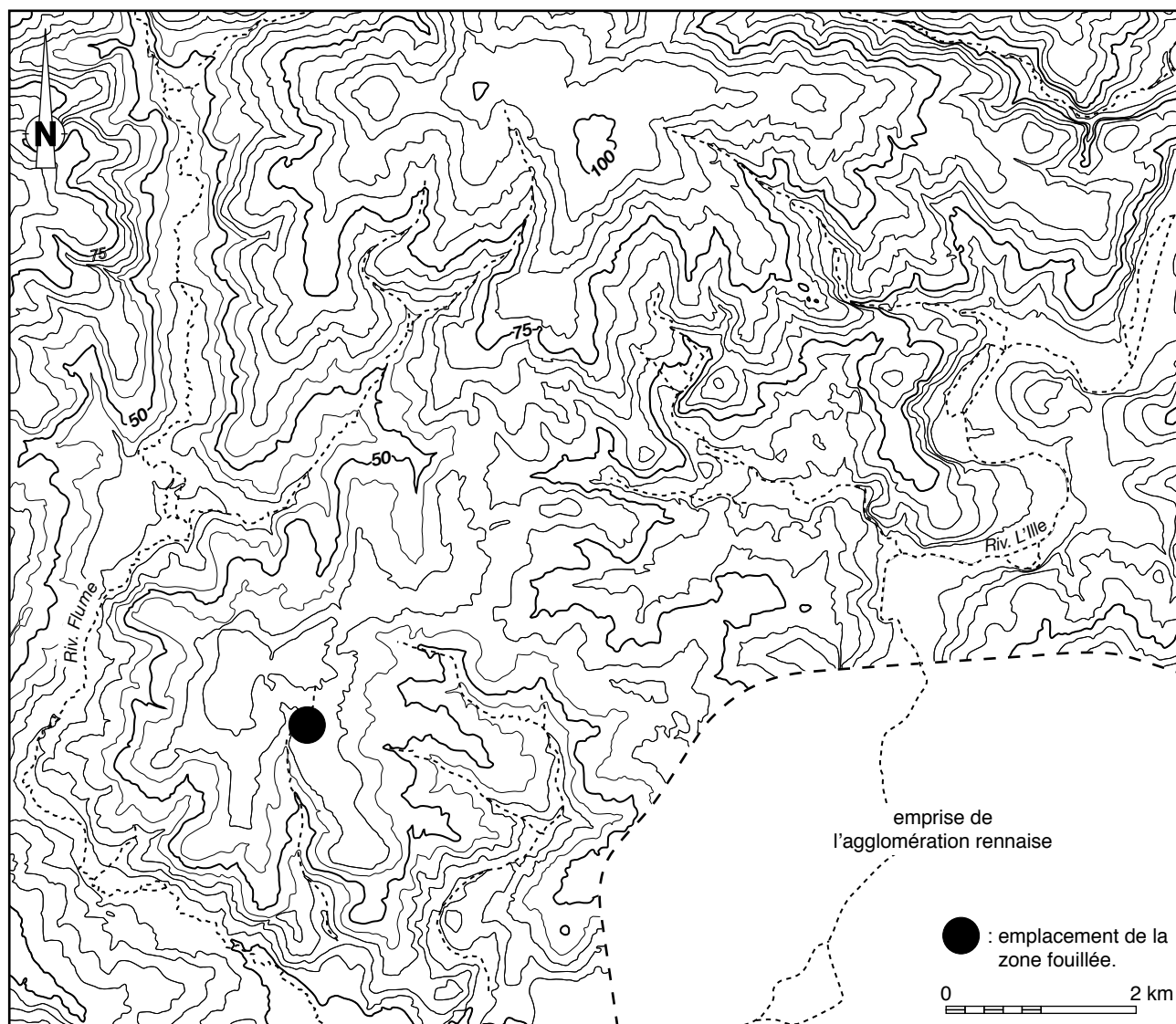


Le territoire des Osismes dans l'empire, à l'époque de Sévère (193-211)

L'environnement géographique, en mettant en valeur certaines données (topographie, hydrographie, géologie, toponymie...), livre de nombreuses informations. Les cartes géologiques du B.R.G.M (1) au 1/50000e et topographiques de l'I.G.N (2) au 1/25000e sont souvent mises à contribution.

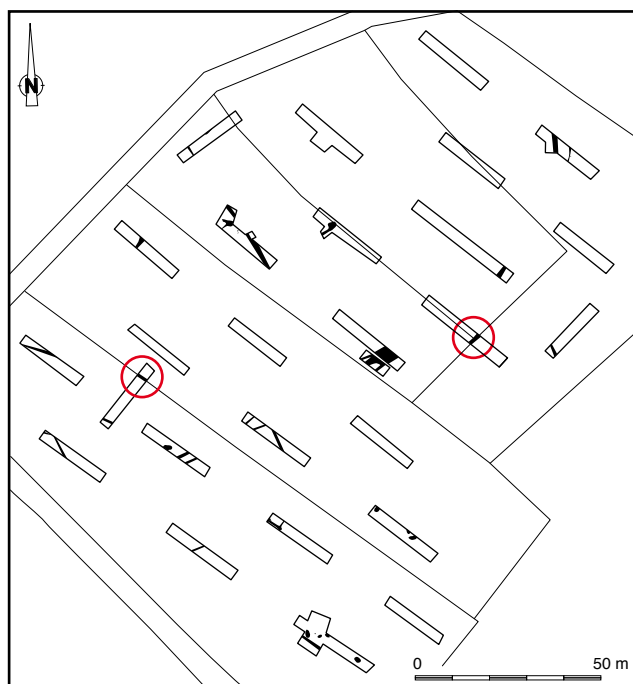
1 : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

2 : Institut Géographique National



Cette illustration est extraite de la carte I.G.N au 1/25000e. Pour une meilleure lisibilité, seules les courbes de niveau et l'hydrographie ont été vectorisées. On remarque que l'implantation de l'établissement agricole (Pacé (35)) est liée, au moins en partie, à une situation géographique favorable : un plateau entouré de nombreux cours d'eau. La carte géologique, présentée dans le rapport sous la même forme, confirme cette impression par la présence de limons fertiles.

Cadastres anciens.



On observe ici que certaines structures (cerclees sur le plan), mises au jour dans les tranchées de sondage, correspondent aux limites parcellaires du cadastre napoléonien.



Ci-contre, le cadastre de la ville de Rennes a été levé en 1722, suite au grand incendie de 1720. Il fournit des indices sur la configuration du rempart antique. Entre les tours 10 et 11, l'anomalie parcellaire témoigne peut-être de la présence d'une porte.

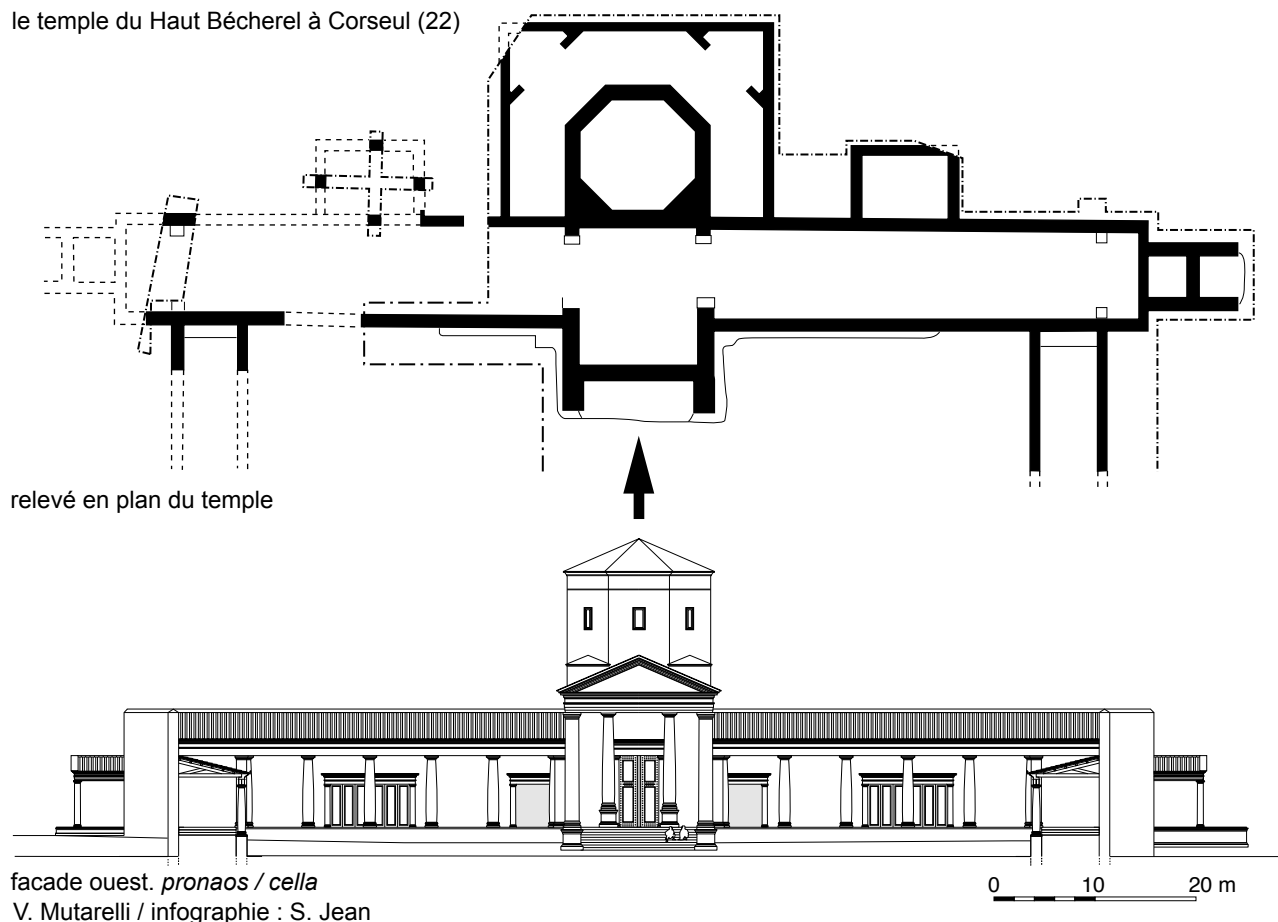
6. Les illustrations en phase de publication

Certains sites peuvent faire l'objet d'une publication dans différents supports (publications scientifiques ou grand public).

En règle générale, les illustrations figurant dans les rapports de fouilles sont réalisées de manière à être publiables en l'état. Cependant, il est courant que l'on doive modifier quelque peu la forme pour répondre aux exigences du support de publication (passage de la couleur au noir et blanc, format des illustrations...). Le contenu des figures est également susceptible d'être remanié pour qu'il s'accorde au discours de l'archéologue qui a approfondi sa réflexion.

Les perspectives nouvelles liées à l'étude d'un site peuvent nécessiter la création de nouvelles illustrations dédiées à la publication. Il peut s'agir d'une volonté d'exhaustivité dans l'étude des données; c'est particulièrement le cas pour le mobilier archéologique qui, faute de temps, a pu faire l'objet d'un tri représentatif pour le rapport de fouille et doit être présenté dans sa totalité dans la publication. L'exploitation des données de fouille au maximum de leurs possibilités donne, enfin, l'occasion de réaliser des restitutions des vestiges.

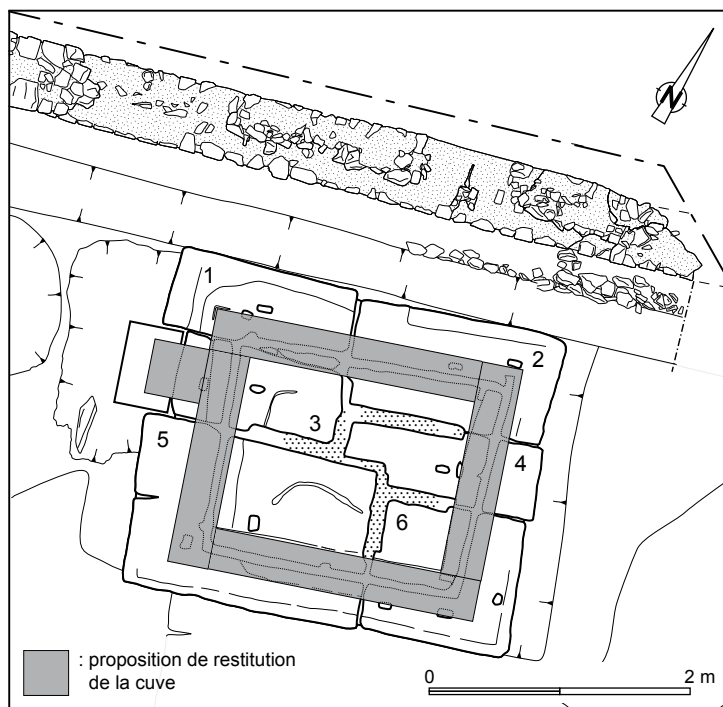
le temple du Haut Bécherel à Corseul (22)



Le plan après fouille (en haut) correspond principalement aux arases des murs : à part la *cella*, il ne reste que très peu d'élévation sur l'ensemble de site.

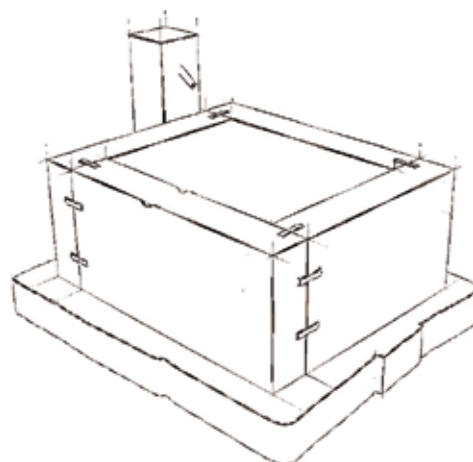
L'architecte, en charge de la restitution, s'est donc servi des principes de métrologie romaine, très codifiés, pour restituer les élévations à partir des surfaces au sol. Quelques rares éléments architecturaux complètent le détail de la restitution (un fragment de corniche, par exemple).

fig. 1



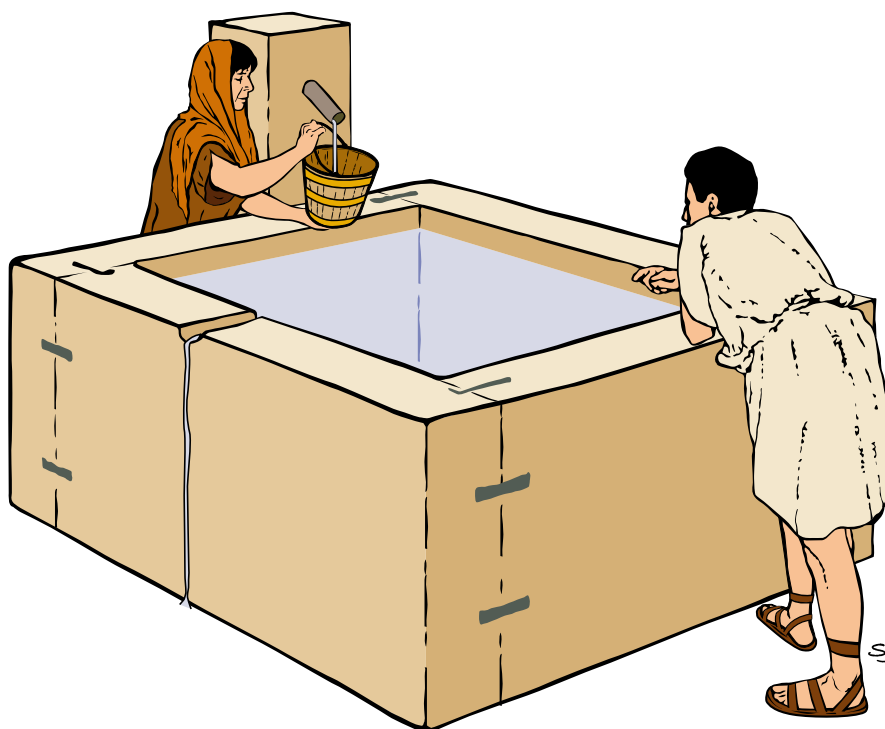
infographie : S. Jean, G. Le Cloirec

fig. 2



restitution : G. Le Cloirec

fig. 3



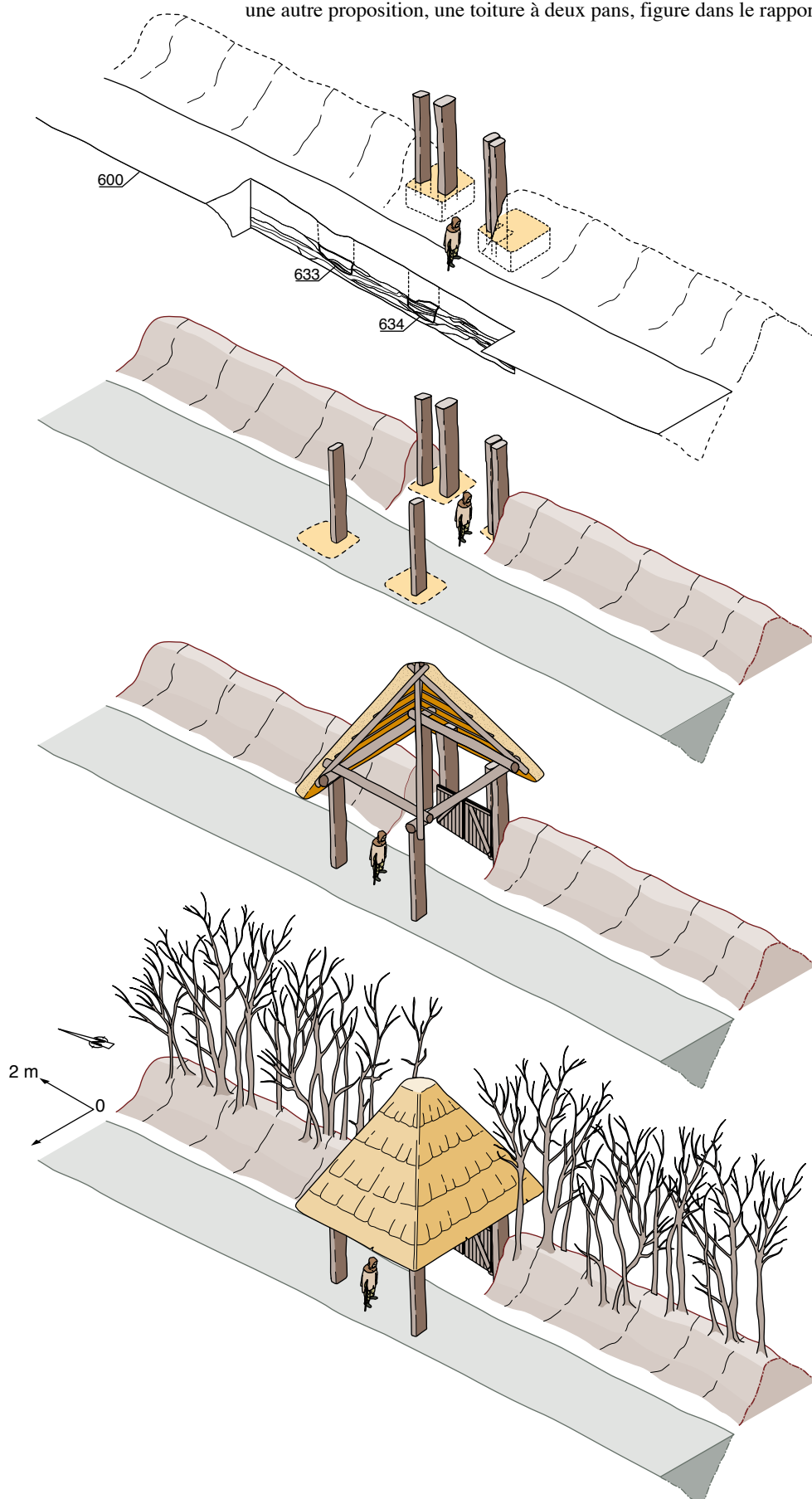
La restitution de cette fontaine publique (établissement Le Manach à Carhaix (29)) a été réalisée grâce aux dimensions des empreintes des dalles de chant relevées sur le socle, seul élément en place (fig. 1).

On connaît de nombreuses variantes de ce type de fontaine dans le monde romain mais le choix s'est porté sur une forme sobre et commune, faute d'autres vestiges architecturaux liés à la structure. La projection (fig.2) permet de restituer les volumes de la structure.

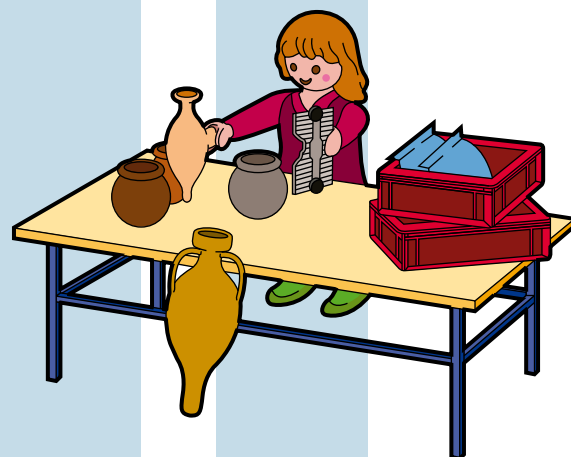
Enfin, on procède à l'habillage de l'illustration finale (fig.3).

Ce sont les structures en creux qui ont permis de reconstituer ce porche d'enclos de l'Âge du Fer à Thorigné-Fouillard (35).

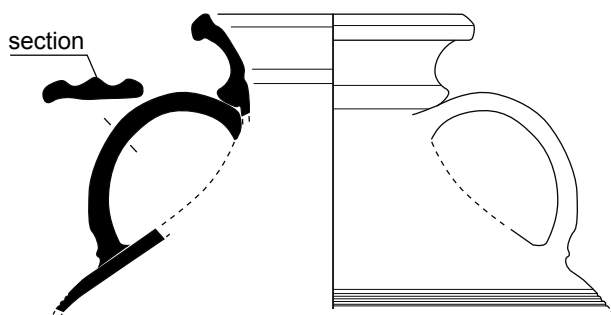
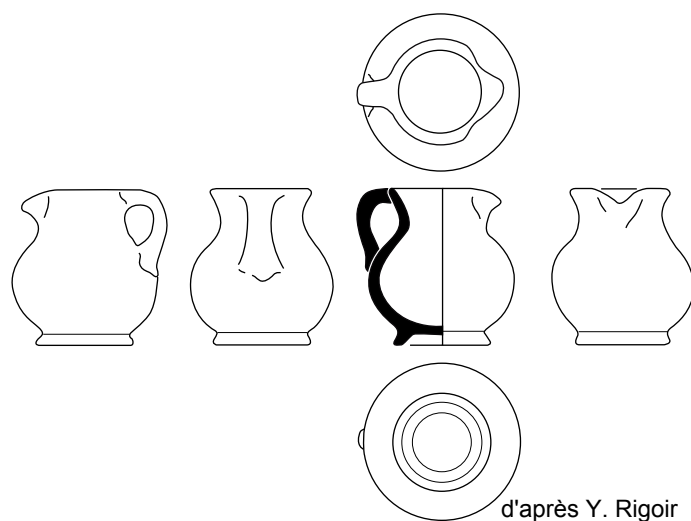
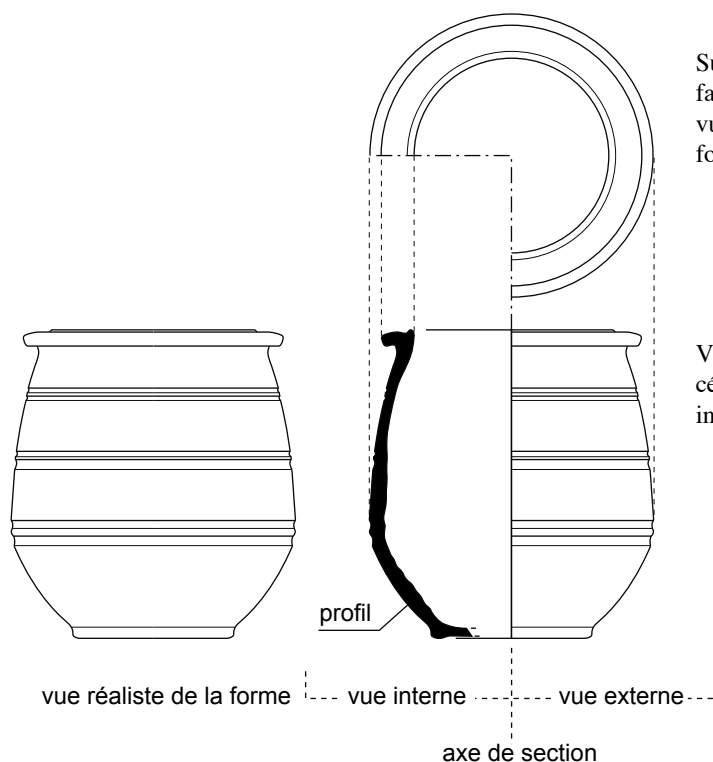
En haut de la figure, une coupe longitudinale dans le fossé montre l'emplacement de deux trous de poteaux implantés dans la structure comblée. Deux fosses, situées à l'arrière, possèdent deux empreintes de poteaux chacune et viennent compléter le plan. Ici encore, les indices sont maigres pour restituer l'élévation : une autre proposition, une toiture à deux pans, figure dans le rapport de fouille.



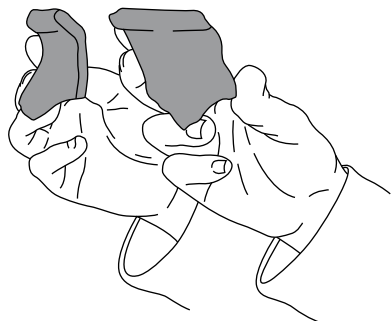
IV. Techniques de relevé de céramique



1. Conventions générales



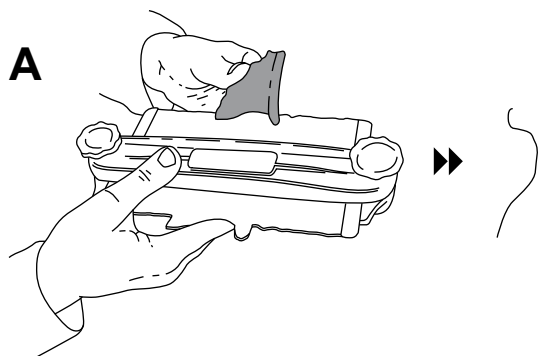
2. Techniques de relevé



matériel pour une personne

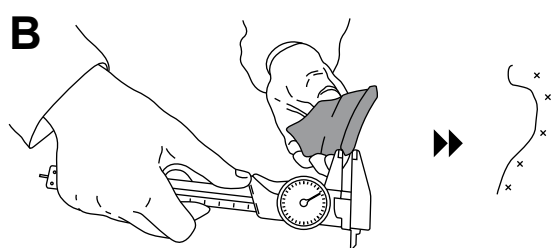
- calque A4 et A3
- crayon, gomme
- conformateur
- pied à coulisse
- équerre de menuisier graduée
- réglet
- diamétron

Le relevé est réalisé à l'échelle 1/1 (sauf exception pour les pièces de grande taille généralement exécuté à l'échelle 1/2). Elles sont mentionnées, dans les deux cas, sur la minute.



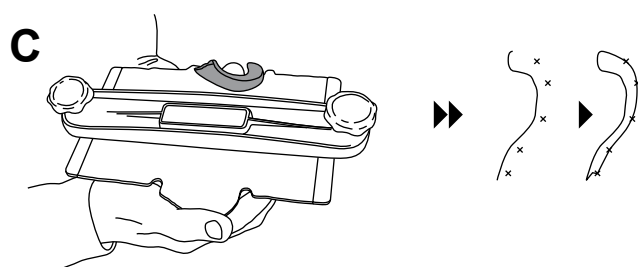
Etape A : profil externe

Le tesson laisse une empreinte dans les lamelles du conformateur. Son contour est reporté sur un calque.



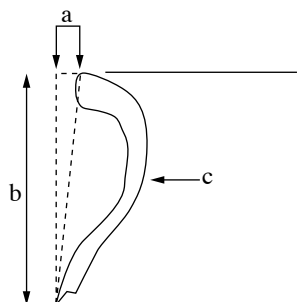
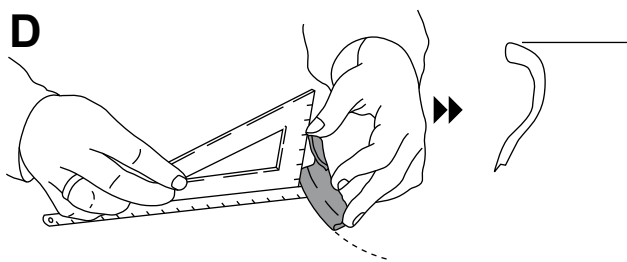
Etape B : mesure de l'épaisseur

A l'aide d'un pied à coulisse, on prend plusieurs cotes caractéristiques de l'épaisseur du tesson (lèvre, panse...) que l'on reporte sur le profil externe.



Etape C : profil interne

On répète la première opération pour obtenir le profil interne du fragment sur un autre calque. Par superposition des deux relevés, la coupe du tesson apparaît.



Etape D : inclinaison

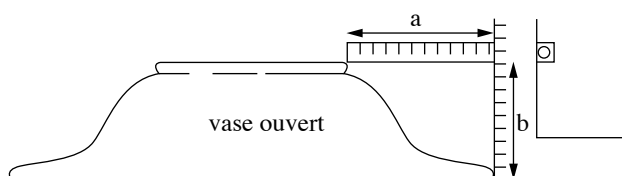
L'inclinaison est obtenue en appliquant la lèvre (ou le fond) sur un plan horizontal figurant l'ouverture (ou la base) du récipient.

Dans ce cas précis, l'inclinaison est déterminée par la distance de la lèvre à la partie conservée la plus éloignée : elle se lit sur le régle. La hauteur est lue sur l'équerre graduée.

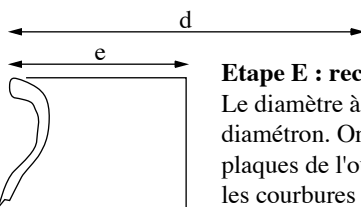
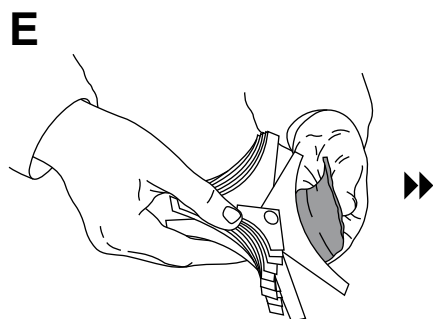
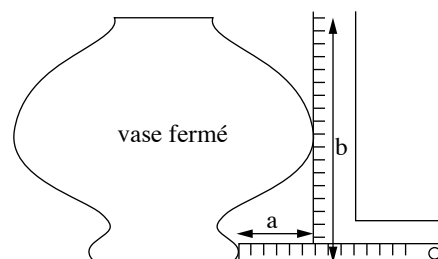
La coïncidence de la coupe (c), de l'inclinaison (a) et de la hauteur (b) établit la justesse du dessin.

L'utilisation d'une équerre de menuisier est bien adaptée à ce type de relevé : elle tient debout seule et mesure jusqu'à 50 cm. Il faut cependant tenir compte du décalage entre le départ de la graduation et le plan horizontal de mesure (souvent autour de 2 mm).

C'est à ce moment, et par le même procédé, que l'on localise l'emplacement des décors, cannelures, cordons ou tout élément caractéristique du récipient.



a : inclinaison
b : hauteur

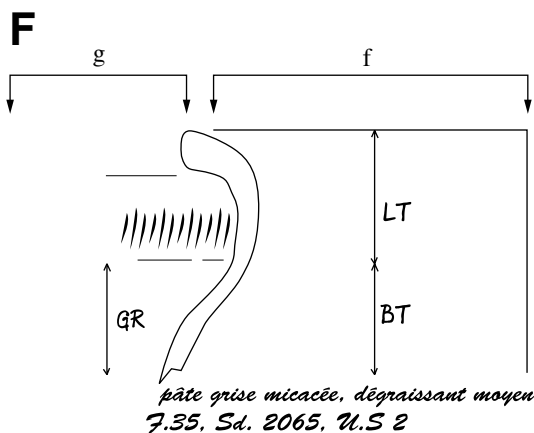


Etape E : recherche et report du diamètre

Le diamètre à l'ouverture ou du fond est estimé grâce au diamétron. On applique ici la lèvre contre les différentes plaques de l'outil de mesure. Le diamètre est connu lorsque les courbures de l'une des plaques et de la lèvre coïncident.

d : diamètre indiqué par la lamelle du diamétron.

e : rayon reporté sur la minute.



g : indications de la vue externe (à gauche)

f : indications de la vue interne (à droite)

Etape F : informations complémentaires

La minute est presque achevée. Quelques annotations viennent compléter le dessin et apportent les indications nécessaires à la mise au net par infographie.

Les lignes de rappel, indiquées en regard de la section, marquent les cannelures, les ruptures de courbe, les parties saillantes du tesson.

Au même endroit, le cas échéant, on mentionne les décors positionnés lors de l'étape D, la nature de la surface de la céramique (enduit graphité, lustrage...) ou des indices révélant la fonction du récipient (traces de suie, corrosion due au sel...).

Toutes ces informations sont reportées graphiquement et par écrit (notamment les descriptions de pâte et des états de surface). La provenance du tesson (n° de fait, de sondage, d'unité stratigraphique...) et son numéro de dessin doivent également figurer sur la minute.

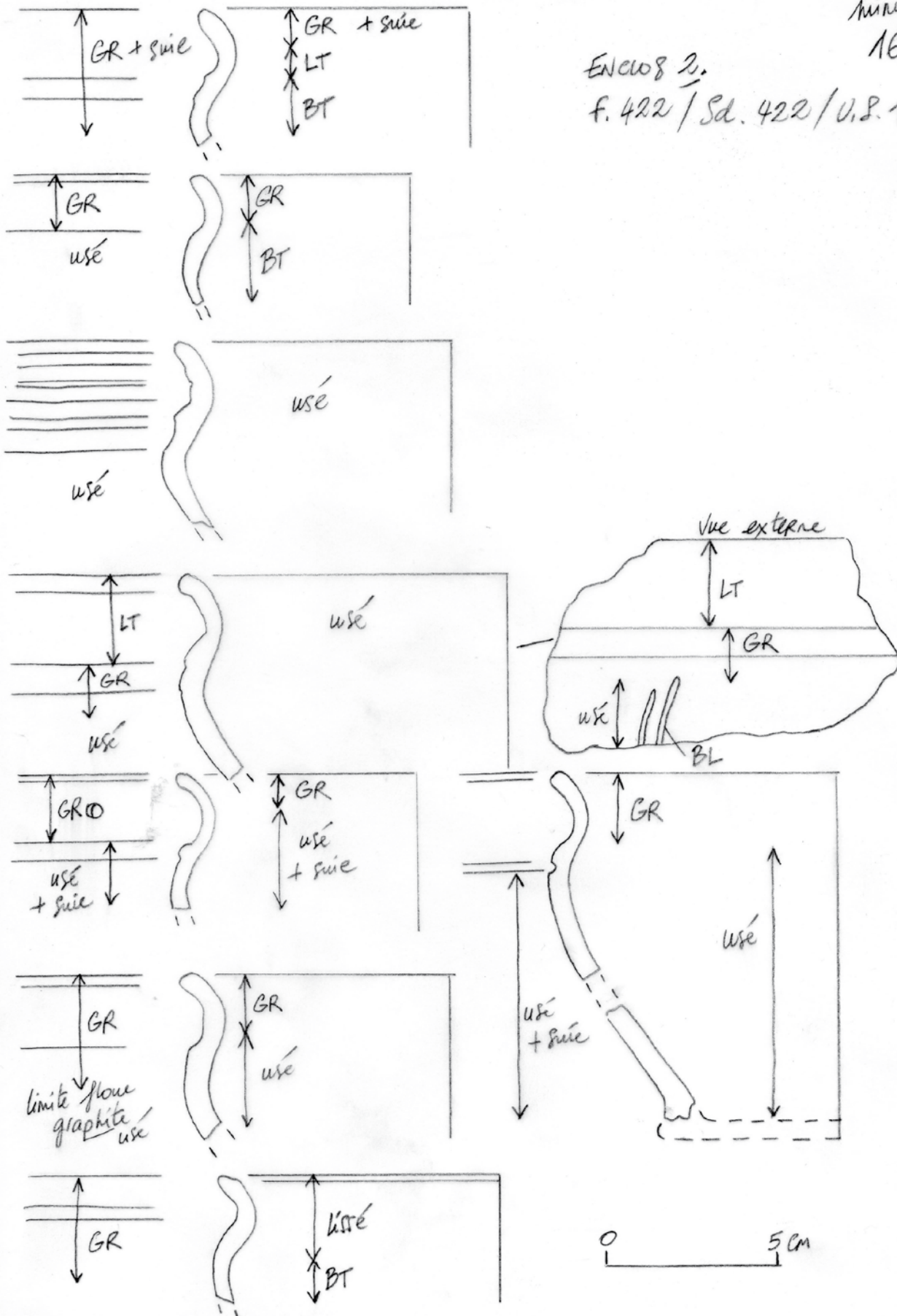
Un exemple de minute.

LAMBALLE. 2AC les Touffelles 2007/R.O. : S. BLANCHET / relevés : A.F. CHEREL

minute
16/2M

ENCLOS 2.

F. 422 / Sd. 422 / U.S. 1



Bibliographie

A ma connaissance, il n'existe pas d'ouvrage se rapportant directement à la pratique du relevé de terrain.
Elle est transmise, par l'exemple, sur les chantiers de fouille. A vous de trouver de bons maîtres...

Deux références toutefois :

P. Noguès, Autoroute A83 Nantes-Niort, normes de dessin A83 ou l'art de se rendre impopulaire,
AFAN 1995.

Cette brochure expose les différents types d'illustrations que l'on trouve dans un rapport de fouille
(les formules de calcul d'échelle en sont extraites).

F. Boumier, Méthodologie d'utilisation du redressement d'image, AFAN 2000
Une vue complète du redressement avec photoplan, de la prise de vue au rendu final.

Dessin de mobilier céramique

Y. Rigoir, Le dessin technique en céramologie, Lambesc 1975
Y. Rigoir, L. Rivet, De la représentation graphique des sigillées, supplément
SFEACAG 1994

Dessin de mobilier non-céramique

M. Feugère, D. Foy, L. Vallauri, Normalisation du dessin en archéologie : le mobilier non-céramique
(métal, verre, os, bois, terre cuite), Documents d'Archéologie Méridionale 1982

Dessin de mobilier lithique

M. Dauvois, précis de dessin dynamique et structural des industries lithiques préhistoriques,
périgieux, 1976

Les illustrations sont de l'auteur sauf mention contraire.

Ces pages sont faites pour être diffusées et reproduites (n'oubliez pas la mention auteur...).

Merci à Fred Boumier, Mathilde Dupré, Stéphan Hinguant, Françoise Labaune, Vincent Pommier et Sandra Sicard.

Chronologie

Toutes périodes

Sujets et thèmes

Didacticiel,
techniques de
relevé,
infographie

Mobilier

Céramique

Le dessin archéologique

Ce document a pour objet d'exposer, étape par étape et de façon illustrée, les différents aspects du dessin en archéologie.

Si le relevé de terrain a la part belle dans ces pages, c'est qu'il est très majoritairement assuré par les archéologues. La plupart du temps, le dessinateur, en charge de l'élaboration du rapport de fouille, a, au mieux, des contacts épisodiques avec le terrain mais ne réalise pas lui-même la documentation graphique qu'il aura à traiter lors de la phase d'étude. Le seul lien qu'il a avec le site est constitué par cette documentation (levés topographiques, relevés, photos) et le responsable d'opération avec qui il travaille en étroite collaboration. On mesure donc l'importance de la lisibilité et de la fiabilité des informations recueillies lors la fouille, par nature destructive...

Les première et deuxième parties abordent les principes généraux du dessin en archéologie et les techniques mises en oeuvre pour y parvenir.

La troisième partie décrit les principales phases conduisant à la réalisation des documents finaux qui apparaîtront dans le rapport, puis la publication : elles sont menées, le plus souvent, après la fouille (d'où le terme de "post-fouille" pour désigner la phase d'étude). C'est également l'occasion de voir comment la documentation de terrain détermine la qualité de l'illustration finale.

Quelques mots, en quatrième partie, sur le dessin de mobilier archéologique à travers l'exemple du mobilier céramique.

Rappelons enfin que ces pages ne seront utiles que si elles sont tachées de terre : elles sont destinées à vous accompagner pendant la pratique du relevé...

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tel. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Octobre 2008